

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3275-LUNDI 23 JUILLET 2018

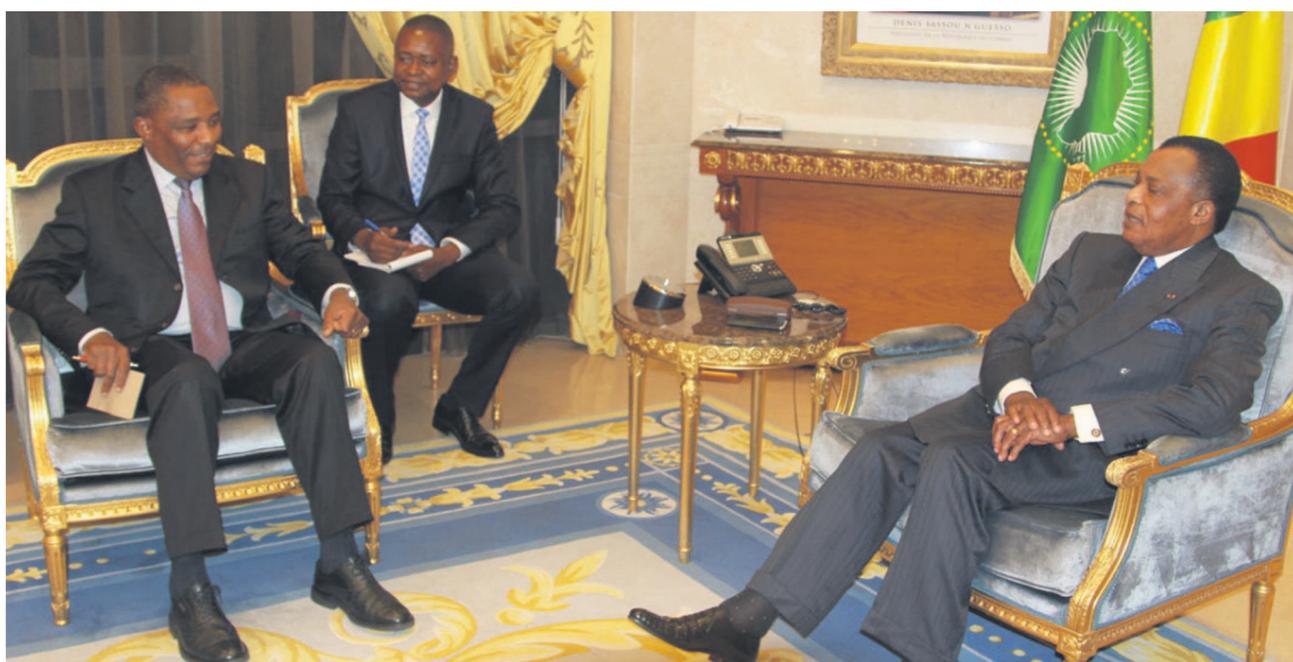
RÉGION DES GRANDS LACS

Les émissaires de l'ONU et de la CIRGL
reçus par Denis Sassou N'Guesso

Le chef de l'Etat congolais, président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (CIRGL) a échangé, le 20 juillet à Brazzaville, avec l'envoyé spécial de l'ONU, Saïd Djinnit, et le secrétaire exécutif de la CIRGL, Zachary Muburi-Muita. Les deux personnalités l'ont informé de l'évolution du processus électoral en République démocratique du Congo (RDC) ainsi que de la situation sécuritaire en République centrafricaine (RCA).

« Nous avons échangé sur la situation en RCA qui demeure toujours inquiétante. Nous avons également évoqué la question du rapatriement des forces M23 et du FDLR, tout en émettant le souhait de voir la RDC suivre la feuille de route des accords de la Saint-Sylvestre. Nous continuons à les encourager à aller vers les élections prévues pour le 23 décembre 2018 », a expliqué Saïd Djinnit.

Page 3



Denis Sassou N'Guesso et Zachary Muburi-Muita

CONSEIL DES MINISTRES

Le PND approuvé tourne autour de deux axes
stratégiques prioritaires

Le projet de loi portant approbation du Plan national de développement (PND), outil essentiel de consolidation de la croissance et de l'économie nationale au cours de la période 2018-2022, a été examiné, vendredi 20 juillet, lors du Conseil des ministres, réuni au Palais du peuple

sous l'autorité du président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Ce projet comporte deux axes stratégiques majeurs qui sont « la réforme en profondeur du système éducatif et de la formation qualifiante et professionnelle » et «

la diversification de l'économie, basée sur les secteurs porteurs de croissance, notamment l'agriculture, le tourisme, l'industrialisation du pays ». Le texte sera transmis au parlement pour adoption.

[Compte-rendu intégral, pages 4-5](#)

POLITIQUE NATIONALE

L'UDR-Mwinda rallie
l'opposition constitutionnelle

L'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda) a procédé, le 21 juillet, à la signature du mémorandum de l'opposition congolaise. L'acte a été posé par son secrétaire général, Paul Dihoulou. « Nous nous sommes battus pour réclamer la représentativité légale des partis politiques de l'opposition. Maintenant que nous avons gagné le combat, nous devons savourer les fruits ensemble », a-t-il déclaré, avant d'ajouter que ce qui est important pour son parti, c'est le développement du pays et tous les Congolais devraient orienter leurs efforts vers cet idéal.

Page 6



Paul Dihoulou signant le mémorandum

RECHERCHE AGRONOMIQUE

Loudima, centre pilote
d'utilisation des pesticides

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a évoqué, le 20 juillet à Brazzaville, avec le directeur général du Comité inter-Etats des pesticides de l'Afrique centrale, Auguste Itoua, la possibilité de permettre au centre de recherche agronomique de Loudima de procéder à l'homologation des pesticides au Congo.

« Il faut chercher les voies et moyens pour que la zone de recherche de Loudima soit agréée pour faire des essais, parce que le Congo doit avoir un centre à l'image du Cameroun, du Tchad et d'ailleurs », a signifié Auguste Itoua.

Page 6

PARLEMENT

Roger Edouard Okoula
élu premier questeur
du Sénat [Page 2](#)

CAISSE DE RETRAITE
DES FONCTIONNAIRES

Les retraités exposent
leur souffrance
à Pierre Ngolo [Page 16](#)

Éditorial
Plan

Page 2

EDITORIAL

Plan

Le Conseil des ministres ayant arrêté vendredi le Plan national de développement 2018-2022 qui sera soumis très rapidement aux députés et aux sénateurs, l'opposition a maintenant une carte en or à jouer. Dès lors, en effet, qu'elle fera des propositions concrètes, précises, détaillées sur les différentes lignes de ce plan stratégique à tous égards, elle s'imposera comme un interlocuteur crédible tant auprès de l'Etat que de la majorité présidentielle, de l'opinion publique congolaise et même de la communauté internationale.

Ce que doivent comprendre les dirigeants de l'Upads, formation politique qui incarne aujourd'hui l'opposition puisqu'elle bénéficie du statut officiel conféré par la Constitution, c'est que leur parti ne sera réellement pris au sérieux que s'il fait entendre sa voix de façon audible et positive dans le grand débat qui va s'engager sur la scène parlementaire. Dès lors qu'ils formuleront des critiques fondées, argumentées, raisonnées sur les propositions de l'exécutif et qu'ils émettront simultanément des propositions concrètes afin d'améliorer ces mêmes propositions, ils auront une crédibilité certaine. Avec tous les effets positifs que cela aura pour leur parti, notamment lors des prochains scrutins présidentiel, législatifs et locaux.

Le temps est révolu, n'en doutons pas, où l'opposition ne cherchait à exister qu'en rejetant par définition tout ce que le pouvoir en place proposait à nos concitoyens, en niant même sa légitimité. L'opposition dite « radicale » s'étant suicidée en raison du négativisme dans lequel elle s'était enfermée lors du référendum constitutionnel de 2015 et de l'élection présidentielle de 2016, la voie est aujourd'hui ouverte, largement ouverte même, à l'opposition républicaine, c'est-à-dire à une opposition qui joue pleinement le jeu de la démocratie.

Il lui faut maintenant démontrer aux citoyennes et aux citoyens qu'elle joue pleinement son rôle en débattant sereinement sur toutes les grandes questions dont dépend notre avenir individuel et collectif. C'est bien l'enjeu du dialogue qui va s'engager dans les deux chambres du parlement et qui aboutira à la mise au point d'un Plan national de développement crédible, parce que porteur de grandes idées et de grands projets.

Les Dépêches de Brazzaville

GRANDS LACS

La paix et la sécurité au coeur de la réunion des experts à Brazzaville

La cinquième réunion ministérielle des experts de la région sur la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la région s'est ouverte, le 20 juillet, dans les locaux du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger.

Ouverte par le vice-Premier ministre congolais, Firmin Ayessa, la rencontre a connu la participation active des représentants et experts des pays membres de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs. Elle s'inscrit dans le cadre de la poursuite des missions dévolues aux pays signataires de l'accord cadre du 23 février 2013, à Addis Abeba (Ethiopie), destiné à mettre sur pied une politique efficace, capable de freiner et contrer les violences ainsi que les crises majeures auxquelles est confrontée la région.

Saluant les participants à cette réunion stratégique, le vice-Premier ministre a reconnu que la présence du représentant du secrétaire général des Nations unies, Said Djinnit, à ces travaux était synonyme d'encouragement, indiquant que le secrétaire général de l'ONU œuvre positivement

à la recherche des solutions idoines aux crises dont fait face la région des Grands Lacs. « Le gouvernement congolais vous adresse ses sincères encouragements pour votre détermination sans faille à veiller au respect des engagements pris par les pays de la région, auxquels revient en premier, la responsabilité de créer les conditions propices à la paix et la stabilité », a déclaré Firmin Ayessa, avant d'insister sur le fait que cinq ans après la signature de cet accord, sa mise en œuvre se heurte à de nombreux obstacles.

Ainsi, pour le vice-Premier ministre, la région des Grands Lacs demeure exposée aux activités déstabilisatrices des groupes armés et des tensions de toutes sortes qui alimentent les conflits armés, portant ainsi préjudice aux relations de bon voisinage. « Cet état

de choses compromet gravement les efforts de paix et de développement. Et, face à ces défis, le gouvernement congolais estime qu'il faut mutualiser davantage nos efforts, en vue d'une mise en œuvre pleine des engagements pris dans l'accord », a ajouté Firmin Ayessa.

Appréciant la coopération entre les forces armées de la RDC et celles de la Monusco, l'orateur a exhorté les signataires à renforcer leur action commune dans la lutte contre les forces jugées négatives.

« C'est ici le lieu d'inviter les garants de l'accord cadre à poursuivre leurs efforts avec les autres parties prenantes, notamment les autorités de la RDC et les leaders de l'ex-M23 afin que soit mise en œuvre la déclaration de Nairobi, au plan du rapatriement des combattants désarmés », a conclu le vice-Premier ministre, tout en réaffirmant aux participants l'engagement constant du président Denis Sassou N'Guesso en faveur de la paix et la stabilité dans cette région.

Rock Ngassakys

PARLEMENT

Un nouveau premier questeur au Sénat

La chambre haute a élu par consensus (quarante voix pour et une abstention), le 20 juillet à Brazzaville, le sénateur Roger Edouard Okoula, en remplacement d'André Ongagna, décédé le 11 juillet en France.

L'élection du nouveau premier questeur du Sénat a eu lieu au cours d'une séance plénière conduite par le président de cette chambre, Pierre Ngolo. Ce poste, attribué à la majorité présidentielle, est revenu à Roger Edouard Okoula, l'opposition n'ayant pas présenté de candidat. « Je remercie le président de la République et le Sénat pour cette marque de confiance faite à ma personne », a déclaré l'heureux élu. Outre cette élection, la plénière a également examiné et adopté le projet de loi portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé Centre national d'information économique et de conseil en gestion (Cniég).

Ce centre a pour vocation de permettre



Roger Edouard Okoula élu premier questeur du Sénat

à l'Etat et aux potentiels investisseurs de suivre l'évolution économique et financière des entreprises congolaises, de rendre accessible l'information les concernant en vue de favoriser la connaissance et la maîtrise de leur structure bilancielle.

Outre l'assistance aux entreprises publiques et aux collectivités locales, missions traditionnelles du Centre national de gestion qu'il est appelé à absorber, le Cniég aura, entre autres missions, de centraliser les bilans des

entreprises installées au Congo, d'assister les établissements publics, les entreprises publiques et d'économie mixte ainsi que les collectivités locales dans les domaines de la gestion et de l'organisation. L'objectif principal étant le développement des potentialités susceptibles de permettre à l'Etat de prendre les bonnes décisions macroéconomiques.

En devenant une véritable centrale des bilans, le Cniég mettra à la disposition du public des renseignements chiffrés et précis sur le comportement des entreprises, notamment leurs activités, la rentabilité et l'équilibre financier dans plusieurs secteurs économiques selon une nomenclature d'activités préalablement établie. Ainsi, chaque ensemble constitué d'entreprises exerçant la même activité, ayant une description quantifiée des indicateurs macroéconomiques pourra être proposé (nombre d'entreprises, effectifs, ventilation des résultats, par taille de valeur ajoutée) accompagné des ratios de performances économiques et financiers.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CIRGL

Le secrétaire exécutif et l'envoyé spécial de l'ONU reçus à Brazzaville

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), s'est entretenu le 20 juillet, avec l'envoyé spécial de l'ONU, Saïd Djinnit et le secrétaire exécutif de la CIRGL, Zachary Muburi-Muita.

Venu participer à une rencontre de la CIRGL dans la capitale congolaise, l'envoyé spécial des Nations unies a fait le point au président

« Là où il y a des troubles, les parties belligérantes affichent, désormais, la volonté et l'engagement de trouver des solutions aux problèmes qui se posent. Mais il y a encore un souci lié à l'insécurité toujours visible en RCA »



Le président Denis Sassou N'Guesso s'entretenant avec l'envoyé spécial de l'ONU Saïd Djinnit

Sassou N'Guesso de l'évolution du processus électoral en République démocratique du Congo (RDC) et de la situation sécuritaire en République centrafricaine (RCA). « Nous avons échangé sur la situation en RCA qui demeure toujours inquiétante », a déclaré Saïd Djinnit,

à l'issue de l'audience. Concernant la RDC, il a expliqué que « nous avons évoqué la question du rapatriement des forces M23 et FDLR, tout en émettant le souhait de voir le pays suivre la feuille de route des accords de la Saint-Sylvestre. Nous continuons à

encourager les dirigeants à aller vers les élections prévues pour le 23 décembre 2018 ».

L'envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs a, en outre, affiché son optimisme sur la tenue des élections en RDC au regard du dernier discours du pré-

sident Joseph Kabila sur l'état de la nation.

Le secrétaire exécutif de la CIRGL a, pour sa part, souligné l'amélioration de la situation sécuritaire dans la région.

« Là où il y a des troubles, les parties belligérantes affichent, désormais, la volonté et l'engagement de trouver des solutions aux problèmes qui se posent. Mais il y a encore un souci lié à l'insécurité toujours visible en RCA », a-t-il dit.

Zachary Muburi-Muita a encouragé les dirigeants de la RDC à poursuivre le processus électoral tout en respectant le calendrier en vue d'une issue favorable.

Par ailleurs, le président Denis Sassou N'Guesso a échangé avec le ministre angolais des Relations extérieures, Manuel Domingos Augusto, qui était porteur d'un message de son homologue João Manuel Lourenço.

La Rédaction

LE FAIT DU JOUR

Ce ballon rond qui fait tant parler

Pendant un mois, du 14 juin au 15 juillet, on l'a bien vu, les stars du football, tout comme les arbitres engagés à la Coupe du monde Russie 2018, ont parcouru des milliers de kilomètres sur l'aire de jeu pour exprimer leurs talents. Pour les joueurs, courir derrière le ballon rond, le prendre et tenter de le garder longtemps pour ensuite chercher à marquer pour son équipe ; pour les médiateurs, si on peut ainsi appeler les arbitres, donner la chance aux premiers, dans l'équité sportive, pour leur permettre de mieux livrer bataille.

Il s'est avéré, pour les uns et les autres, que la partie n'a jamais été toujours facile: entre des joueurs marquant contre leur propre camp, entre des arbitres ignorant superbement de rendre justice ou de sévir sans raison

apparente, le salut est venu de la magie du football lui-même, cette grande passion d'ambitionner la victoire et de croire en ses possibilités de l'emporter même quand le rapport des forces sur le terrain est disproportionné. C'est que le football est un sport merveilleux, et pour longtemps encore, pour toujours il tiendra ses promesses. D'où vient-il qu'on y mêle la vulgarité nocive de nos petits esprits sectaires de pauvres terriens ?

La victoire de la France, célébrée dans la plus grande joie depuis Moscou et dans toute l'Hexagone, a, en effet, aussi donné lieu à une avalanche de déclarations étonnantes. Qui en réduisent la portée à la présence au sein des « Bleus » de ceux qu'on appelle des hommes de couleur. Les Africains en l'occurrence. Pour avancer qu'en réalité, ce

n'est pas la France qui a gagné mais plutôt l'Afrique, ou néanmoins cette autre France qui n'a rien de français. Un gouffre à mauvaises idées dans lequel ont plongé quelques politiques, chroniqueurs et tutti quanti.

Dans le milieu du football professionnel, en Europe surtout, montent de plus en plus des courants racistes qui sont évidemment le fait de minorités irréductibles mais agissantes et dangereuses. A la recherche de l'incident, elles trahissent un déficit d'humanité qui les entretient mais sont incapables, heureusement, de venir à bout de l'essentiel. A savoir ces élans de célébrations nationales qui sont le ferment du vivre ensemble. Comme l'a démontré le peuple sportif de France, à l'occasion de la victoire des Bleus, le 15 juillet en Russie, ces célébrations

dépassent de loin les visions étriquées d'âmes grassement déboussolées encore en activité dans le monde.

Le football fait courir, il fait donc aussi beaucoup parler. C'est la preuve qu'autour de lui devait se construire des grandes solidarités et non pas de veules méchancetés dont la finalité est de réduire ce beau monde créé par Dieu en un lieu d'affrontements sans fin. Sur quoi, d'ailleurs, ceux qui « étagent » la race humaine entre des bons et des mauvais comptent-ils pour espérer gagner le combat des couleurs. Ne voient-ils pas que sur cette base-là, qu'il manque du violet, du vert, de l'indigo, etc., dans les fameuses couleurs ? On devait laisser le foot continuer à nous égayer et arrêter de jouer aux pollueurs des gradins !

Gankama N'Siah

Compte rendu du Conseil des ministres du vendredi 20 juillet 2018

Le Conseil des ministres s'est réuni le vendredi 20 juillet 2018, au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Deux affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

un projet de loi au titre du ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale ; une communication au titre du ministère des Finances et du budget.

Notons en préambule que ces deux affaires traduisent fermement la volonté du gouvernement de se doter d'importants outils de programmation pluriannuels, devant permettre un meilleur pilotage de l'action gouvernementale et une gestion rationnelle des finances publiques. Ces outils donnent, en outre, une visibilité et une lecture nettes des ressources budgétaires, notamment l'évolution des recettes, des dépenses, le besoin ou la capacité de financement, les éléments de financement et le niveau global d'endettement financier.

S'agissant du contexte de leur élaboration, les deux dossiers soumis à l'approbation du Conseil des ministres, en l'occurrence le projet de loi portant approbation du Plan national de développement 2018-2022 ainsi que le cadre budgétaire à moyen terme, sont élaborés dans un contexte difficile marqué par une crise économique et financière sévère, due à la chute drastique des prix du baril de pétrole, et qui s'est approfondie avec la contraction considérable des investissements publics et le surendettement de l'Etat, estimé au-dessus de la moyenne Cémac, c'est-à-dire supérieur à 70% du PIB.

Dans ce même contexte, alors que la crise a fait l'objet d'une réponse régionale concertée dans le cadre du Programme des réformes économiques et financières des pays de la zone Cémac (Pref-Cémac), le gouvernement est en discussion avec les partenaires au développement pour conclure la « Facilité élargie de crédit » avec le FMI et obtenir un appui budgétaire de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

C'est en considération de ces indicateurs macroéconomiques que le Conseil des ministres a examiné tour à tour les affaires soumises à son ordre du jour.

I. Projet de loi portant approbation du Plan national de développement (PND) 2018-2022.

Prenant la parole à la demande de son Excellence Monsieur le président de la République, Mme Ingrid Olga Ebouka Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale a présenté au Conseil des ministres le projet de loi portant approbation du PND 2018-2022.

Dans sa forme, le PND se présente en six outils techniques, notamment un document central, « Le cadre stratégique de développement » accompagné de cinq documents complémentaires d'appui technique que sont les cinq annexes opérationnelles du PND, à savoir :

- le programme pluriannuel des actions prioritaires ;
- (ii) le document de programme pluriannuel d'investissements publics ;
- (iii) le document-cadre de politiques et de programmation macroéconomique et budgétaire à moyen terme ;
- (iv) le document-cadre de suivi et évaluation des programmes du PND ;
- (v) le guide de processus et procédures de mise en œuvre du PND.

Présentant le contenu du PND, madame le ministre Ingrid Ebouka Babakas a tenu, d'entrée de jeu, à rappeler la tradition congolaise en matière d'élaboration de cadres de programmation et d'orientation de la stratégie de développement économique et social du pays.

Une tradition inscrite par le président Denis Sassou N'Guesso dans les années 1980 avec le premier plan quinquennal 1982-1986 ayant permis au Congo de se doter enfin, soit plus d'un quart de siècle après les indépendances, des toutes premières infrastructures de transport lourdes.

Ce plan quinquennal qui a dicté les investissements publics couvrant la période 1982-1986 a été, dans la mémoire collective, un véritable succès et un plébiscite certain pour une démarche de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi-évaluation.

Relançant cette entreprise salutaire, à la suite d'une longue crise politique et de gouvernance dans la décennie 1990, le président Denis Sassou N'Guesso a formulé, en 2002, son projet de société « La nouvelle espérance », engageant l'ensemble du peuple dans un effort de reconstruction et de réconciliation nationales afin de jeter les bases de la croissance et de la modernisation du pays.

C'est ainsi qu'en 2009, après ce travail de consolidation de l'unité nationale et en vue de l'approfondissement des réformes entreprises depuis 2002, le président Denis Sassou N'Guesso a formulé à nouveau ses orientations dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP 2008-2010) en incluant, en plus, les préceptes de la gestion axée sur les résultats de développement (GARD). C'est cette nouvelle génération de DSRP devenue « document de stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté (DSCERP) » pour la période

quinquennale 2012-2016 qui a été convertie en Plan national de développement 2012-2016 (PND 2012-2016) constituant ainsi le cadre d'opérationnalisation du « Chemin d'avenir, de l'espérance à la prospérité », et matérialisant ainsi sa vision de faire du Congo, un pays émergent et attractif à travers sa modernisation et son industrialisation.

Tirant alors les enseignements sur l'exécution du PND 2012-2016, madame le ministre a procédé à une revue du PND 2012-2016 qui, convient-il de le noter, a connu un bilan certes mitigé, en ce sens que l'alignement des investissements effectifs au PND n'a pas été accompli à l'échelle attendue mais très encourageant pour avoir permis à notre pays, selon la revue finale des performances sectorielles, de réaliser des progrès importants dans les domaines des infrastructures notamment et plus particulièrement dans les domaines des routes, des transports, de l'énergie et de l'hydraulique.

Certes, malgré ces avancées notoires, beaucoup reste encore à faire au regard tant des objectifs affichés dans le PND que des attentes de la population et des prérequis pour l'émergence du Congo dans la mesure où, plus d'un tiers de la population vit encore avec moins de deux dollars par jour, avec un taux de chômage qui reste élevé et maintenu à 53% comme en 2011, frappant particulièrement les jeunes avec une tendance accrue de 25% en 2011 à 30,5% en 2016 et un système éducatif qui reste en inadéquation avec le marché de l'emploi et les défis de l'émergence.

C'est ainsi que pour poursuivre ses objectifs de progrès économique, social et environnemental, et en rendant opérationnelle la vision du président de la République « La marche vers le développement, allons plus loin ensemble », le nouveau PND couvrant la période 2018-2022 recentre les priorités des politiques publiques autour de deux axes stratégiques prioritaires, à savoir :

la réforme en profondeur du système éducatif et de la formation qualifiante et professionnelle. Il s'agit, par ce biais, d'investir dans la valorisation du capital humain, de façon à compenser la faiblesse en nombre de la population congolaise pour tirer profit du dividende démographique et construire in fine, le soubassement d'un développement durable et inclusif ; la diversification de l'économie basée sur les secteurs porteurs de croissance ci-après : l'agriculture au sens large, le tourisme, couplés avec la poursuite de l'industrialisation de notre économie pour un impact à court, moyen et long terme. Il s'agit notamment pour le secteur agropastoral, de renforcer la sécurité alimentaire et l'inclusion économique des pauvres et des femmes notamment en zone rurale.

Présentant ces objectifs stratégiques, madame le ministre a rappelé que le nouveau PND se distingue fortement du précédent par le fait que le gouvernement s'est efforcé de se fixer des priorités stratégiques en ce sens qu'un choix délibéré a été fait de concentrer attentions, moyens administratifs et financiers sur seulement deux axes stratégiques.

Une fois ces priorités désignées, il devient plus pratique pour tous les ministères, en particulier les pourvoyeurs de services transversaux, d'aligner leurs plans d'actions sur les besoins de ces secteurs et au processus budgétaire de privilégier ces secteurs et leurs accompagnements dans les dotations.

Pour parvenir à leur pleine réalisation, ces deux axes prioritaires sont soutenus par des mesures d'accompagnement sans lesquelles le succès du PND ne saurait être garanti. Ces mesures d'accompagnement portent nécessairement sur :

La stabilisation et la relance économique qui commandent des travaux d'ajustement interne réalisés par le gouvernement en vue des négociations avec les institutions de Bretton Wood ; Le renforcement de la gouvernance ; La mobilisation des ressources financières externes et domestiques ; La préservation des infrastructures existantes et leur rentabilisation ; L'amélioration du climat des affaires.

Intervenant sur le financement du PND, madame le ministre Ingrid Ebouka Babackas a indiqué que s'agissant d'un programme très ambitieux, estimé à un coût global de 15 510,000 milliards de francs CFA soit 67 % du PIB total et environ 110% du PIB hors pétrole sur la période 2018-2022, le budget laisse apparaître un gap global de financement de 9 676, 822 milliards de francs CFA soit 62,39 %, si tant est que l'Etat s'efforce à mobiliser sur ressources propres, environ 5 833,178 milliards de francs CFA soit 37,61 % des financements notamment (4 441 milliards de francs CFA au titre des dépenses courantes et 1 392,178 milliards au titre des dépenses d'investissement), pour une répartition annuelle moyenne de 1 166,636 milliards de francs CFA.

Elle a conclu en disant que la stratégie de financement commande un recours nécessaire aux ressources du secteur privé et à une exploitation au maximum des avantages compétitifs qu'offrent les plateformes publiques privées pour capter et attirer les investissements directs étrangers.

Compte rendu du Conseil des ministres du vendredi 20 juillet 2018

Ces ressources externes ne seront mobilisées que sous le principe de la rationalisation des dépenses publiques au profit des investissements publics producteurs et générateurs d'emplois. De même, les appuis budgétaires sont négociés pour financer une partie du déficit budgétaire résultant de l'ambition affichée dans le PND pour réaliser le développement du pays et préserver les acquis sociaux.

Après avoir recueilli les avis des membres du gouvernement sur la pertinence et l'acceptation par tous, des axes stratégiques retenus, le président de la République a tenu à rappeler que l'investissement dans le capital humain ne doit pas se limiter à l'enseignement, à la scolarisation et à l'apprentissage mais doit s'étendre à la formation intégrale de l'Homme qu'il s'agit de mettre au centre du développement. Pour le président de la République, aussi ambitieux que soit notre PND, aussi colossales que seront les ressources à allouer aux deux axes stratégiques, vain sera un si lourd investissement s'il n'est soutenu par un travail important de transformation de l'Homme, en termes de lutte contre les antivaleurs au regard de la déliquescence sociétale dans laquelle ne cesse de s'enliser notre pays.

Le président de la République appelle donc à une mise en exergue dans le PND de la moralisation de la vie publique par des actions soutenues et combinées d'éducation civique et de justice répressive, pour que soit mis définitivement un terme aux différents comportements retardateurs comme la paresse, la sinécure, la fraude, la corruption, la concussion, la prévarication et autres maux qui gangrènent la société congolaise.

En outre, s'agissant de la valorisation du capital humain et de la pleine participation de l'ensemble des forces vives à l'œuvre de diversification et d'industrialisation de l'économie, le président de la République a instruit le gouvernement à inscrire dans les axes prioritaires du PND, la mise au point des unités de génie travaux pour permettre aux cadres et agents des Forces armées congolaises de s'impliquer dans les travaux lourds d'agriculture et de d'entretien routier aux fins de soutenir les efforts de la population, confrontée au réel problème de dégradation des routes et pistes agricoles, malgré sa volonté de relever le défi de la sécurité alimentaire.

En somme, a conclu Monsieur le président de la République, la reformulation des axes stratégiques du PND est requise pour que soient mises en exergue ces orientations ainsi que celles portant sur une décentralisation effective avec transfert des compétences correspondantes, telle que voulue par le Constituant, de façon à accélérer la mise en œuvre de la Fonction publique territoriale, gage d'une meilleure responsabilisation de l'Homme au cœur du développement.

De même, devra être intégré comme préalable, le fait que les autres projets entrepris pour réussir le défi de la diversification de l'économie, notamment la construction des infrastructures nécessaires à la réalisation des zones économiques spéciales et d'autres zones industrielles devrait être poursuivie.

Après quoi, le Conseil de ministres a approuvé le projet de loi portant approbation du PND qui sera transmis au parlement.

II. Communication sur le cadre budgétaire à moyen terme 2019-2021

Invité par Monsieur le président de la République à prendre la parole, M. Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget, a présenté au Conseil des ministres le document de cadrage élaboré en application des dispositions de la loi n° 10-2017 du 9 mars 2017, portant code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques en son article n° 13 alinéa 2 et de la loi n° 36-2017 du 3 octobre 2017, relative aux lois de finances en ses articles 9, 10, 11 et 63.

Il a rappelé que le cadre budgétaire à moyen terme 2019-2021 s'inscrit dans le processus d'ajustement budgétaire à court et moyen termes amorcé en 2018 par le gouvernement tout en rappelant le vaste chantier de réformes de finances publiques entrepris par le ministère des Finances et du budget, visant à élaborer un document de stratégie et un plan d'action pour la période 2018-2022.

Faisant le point de l'exécution au premier trimestre du budget 2018 et de son estimation à fin décembre 2018, le ministre Calixte Nganongo a rappelé que les ressources budgétaires prévues à la somme de 1 602 milliards 600 millions de francs FCFA ont été mobilisées à hauteur de 291 milliards de francs FCFA au 31 mars 2018, soit 18,2% des prévisions.

Avec la persistance de la mauvaise conjoncture économique dans le secteur non pétrolier, le taux de mobilisation des ressources budgétaires à fin décembre 2018 pourrait se situer à un niveau bas, c'est-à-dire autour de 1 164 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 72,6%.

Ces ressources seraient principalement tirées par les impôts et taxes pour 575 milliards 200 millions de FCFA, suivies des recettes pétrolières pour 448 milliards de FCFA.

Les dépenses du budget de l'Etat, par contre, se sont établies à 268 milliards de francs CFA au premier trimestre 2018 pour une prévision annuelle de 1 383 mil-

liards 600 millions de FCFA, soit un taux de réalisation de 19,4%.

Au regard de la tendance d'exécution au 31 mars 2018, ces dépenses sont estimées à fin décembre à 1 072 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution probable de 77,5%.

En 2018, les ressources de trésorerie baisseraient de 68,5% à 200 milliards 200 millions de FCFA, contre 635 milliards de FCFA en 2017. Tandis que les charges de trésorerie augmenteraient de 157,8% à 979 milliards 100 millions de FCFA en 2018, contre 379 milliards 800 millions de FCFA en 2017. Ainsi, il en résulterait un gap de financement à fin 2018 de 559 milliards 900 millions de FCFA.

S'agissant des projections des ressources et des dépenses budgétaires pour la période 2019-2021, le ministre Calixte Nganongo a indiqué que les ressources budgétaires évolueraient en dents de scie à un rythme annuel moyen de -2,7%. Elles s'établiraient à 2 077 milliards 900 millions de FCFA en 2019, en hausse de 29,7% par rapport aux réalisations de 2018. Cette projection repose sur la progression attendue des ventes des cargaisons (57,5%).

En 2020, ces recettes se replieraient à 2 022 milliards 900 millions de FCFA et à 1 965 milliards 500 millions de FCFA en 2021.

Les recettes fiscales, quant à elles, progresseraient à un rythme annuel moyen de 6,7% et se situeraient à 806 milliards 300 millions de FCFA en 2019, contre 737 milliards 900 millions de FCFA en 2018, à 850 milliards 300 millions de FCFA en 2020 et à 919 milliards 300 millions de FCFA en 2021.

Les autres recettes, influencées par les variations de la production et du prix du pétrole, s'établiraient à 1 048 milliards 100 millions de FCFA en moyenne sur la période à un rythme annuel moyen de -10,6%.

En 2019, elles seraient à 1 160 milliards 800 millions de FCFA, contre 755 milliards 500 millions de FCFA en 2018. Elles se replieraient à 1 056 milliards 800 millions de FCFA en 2020 et à 926 milliards 800 millions de FCFA en 2021. Les dons évolueraient à un rythme annuel moyen de 6,3% et se situeraient en moyenne à 33 milliards de FCFA.

La période 2019-2021 serait ainsi marquée par une part prépondérante des crédits budgétaires alloués aux secteurs « sociaux » avec 458 milliards de FCFA en moyenne, soit 40,4% du budget de l'Etat. Les secteurs « Défense et sécurité » et « Infrastructures » viendraient en deuxième et troisième positions, avec respectivement 214 milliards 900 millions de FCFA en moyenne et 132 milliards 300 millions de FCFA en moyenne, soit respectivement 18,9% et 11,7%.

Les secteurs « Souveraineté » et « Gouvernance administrative et économique » arriveraient en quatrième et cinquième positions avec 127 milliards 500 millions de FCFA en moyenne et 123 milliards 800 millions de FCFA, soit respectivement 11,2% et 10,9%. Le secteur « Production et commerce » occuperait la sixième position avec 52 milliards 700 millions de FCFA en moyenne, soit 4,7%. Et enfin, le secteur « Gouvernance judiciaire » viendrait en dernière position avec 25 milliards 600 millions de FCFA en moyenne, soit 2,3%.

Enfin, abordant les hypothèses retenues pour l'année 2019, le ministre Nganongo a indiqué que les allocations des ressources budgétaires pour l'année 2019 ont été dictées par les choix et priorités contenues dans le programme d'actions du gouvernement.

En somme, sur la période 2019-2021, il faut retenir les faits suivants :

le gouvernement table sur une amélioration des recettes fiscales en relation avec celle de l'activité économique dans le secteur hors pétrole ; les recettes pétrolières restent influencées par la tendance à la baisse des cours de pétrole à partir de 2020 ; la capacité de l'Etat à contenir ses dépenses publiques dans la limite de ses ressources propres ; la viabilité de la dette publique en s'appuyant sur la stratégie de sa gestion, aujourd'hui en cours de validation ; la capacité du gouvernement à mobiliser des appuis budgétaires proposés par les partenaires techniques et financiers.

Le Conseil des ministres a pris acte de ce document qui fixe les grandes orientations de la politique budgétaire et a décidé de sa transmission au parlement pour servir de support au débat d'orientation budgétaire prévu à l'article 11 de la loi précitée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de la République a clos et levé la séance. Commencée à 10h 00 le Conseil des ministres a pris fin à 13h03minutes.

**Pour le ministre de la Communication et des médias
Porte-parole du gouvernement, en mission**

**Anatole Collinet Makosso
Ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation**

VIE DES PARTIS

L'UDR-Mwindanda rallie l'opposition constitutionnelle

La formation politique a procédé, par le biais de son secrétaire général, Paul Dihoulou, le 21 juillet à Brazzaville, à la signature du mémorandum de la plate-forme, trouvant nécessaire de jouer sa partition au sein de cette famille politique.

Justifiant l'acte qu'il a posé en signant le mémorandum de l'opposition incarnée par Pascal Tsaty Mabiata, le secrétaire général l'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwindanda) a expliqué: « Nous nous sommes battus à l'opposition pour réclamer cette institution et faire de sorte que les partis politiques aient une représentation légale. Maintenant que le fruit de ce combat est arrivé, nous devons le savourer tous ». Paul Dihoulou a ajouté : « Ce qui compte à l'UDR-Mwindanda, c'est l'intérêt général du pays. Nous devons privilégier, quelles que soient nos divergences, le dialogue. Ce qui est important, c'est le développement du pays, c'est la paix et l'unité. Si nous convergions tous vers cet idéal, nous sauverons le pays ».

Prenant à son tour la parole, le chef de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiata a, au nom de tous les partis de cette famille politique représentés à cette rencontre, pris acte de cet engagement solennel librement consenti par l'UDR-Mwindanda, avant de lancer un appel aux autres partis qui n'ont pas encore compris l'intérêt de rejoindre l'opposition. « Cette grande rencontre des partis qui demain, peut-être aujourd'hui, est encore minuscule va s'étendre et nous n'allons pas nous laisser à expliquer aux uns et aux autres le but de la création de ce rassemblement. Notre pays a trop souffert de nos divisions, des incompréhensions des uns et des autres. La responsabilité du destin du Congo est entre nos mains. C'est quelque chose de nouveau dans notre pays et vous qui êtes là, vous êtes les premiers à nous avoir compris », a-t-il déclaré.

Pascal Tsaty Mabiata a invité les partis politiques à faire preuve de flexibilité, d'intelligence. « Tout ne s'obtient pas par la force, la hargne. Ce qui compte, c'est la force des partis et l'opposition ne gagnera ses batailles que si elle regroupe des partis forts », a-t-il souligné.

Rappelons que le 23 juin dernier, onze responsables des partis politiques de l'opposition ont signé un mémorandum d'entente au terme d'une période de trois mois de discussions aux fins de transcender leur divergence et offrir au Congo une force de proposition crédible.

Jean Jacques Koubemba

AGRICULTURE

Le centre de Loudima sera bientôt agréé pour l'homologation des pesticides

Le directeur général du Comité Inter-Etats des pesticides de l'Afrique centrale, Auguste Itoua, a obtenu, le 18 juillet, l'aval d'agréer la zone de recherche agronomique de Loudima, dans le département de la Bouenza, en vue de la réglementation pour l'homologation des pesticides utilisés dans le secteur agricole.

La garantie a été donnée par le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, lors de l'audience accordée au nouveau directeur du Comité des pesticides d'Afrique centrale (Cpac) en mission au Congo en compagnie des membres de cette institution.

Auguste Itoua a expliqué que l'utilisation des pesticides dans le secteur agricole n'est pas mauvaise. L'usage de cette substance qui donne la valeur ajoutée sur les produits nécessite des essais, parce que ce sont des produits dangereux pour l'homme et son environnement. « Le Cpac a un programme bien défini dont l'homologation des produits de bonne qualité qui doivent être utilisés dans la zone Cémac. L'institution est dotée d'un comité national de gestion de pesticides qui doit suivre ces produits, les protéger et veiller à l'entrée des produits frauduleux », a indiqué le nouveau directeur du Cpac.

Pour lui, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) demande également que les produits chimiques gérés dans la zone doivent avoir le quitus



Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou s'entretenant avec Auguste Itoua

des centres agréés qui font les essais au Congo. À cet effet, a-t-il précisé, le Cpac a choisi le Centre de recherche agronomique de Loudima. Le choix porté à ce centre s'explique par ses structures adéquates, les laboratoires, les centres d'échanges et d'expérimentation ainsi que ses cadres compétents. « Il faut chercher les voies et moyens pour que la zone de recherche de Loudima soit agréée pour faire des essais, parce que le Congo doit avoir un centre car il en existe au Cameroun, au Tchad et ailleurs », a-t-il souhaité. De son côté, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a rappelé que la question de pesticides avait été regardée par son ministère et celui de l'Agriculture ainsi que la FAO. « Nous sommes ouverts, parce qu'on peut utiliser certains produits pour augmenter une quelconque production mais qui peuvent avoir des avatars qui peuvent toucher la terre et en plus les humains. Les conditions seront créées de concert

avec le ministère de l'Agriculture et le comité national de gestion de pesticides pour mettre en place un règlement conséquent et adapté afin d'éviter l'entrée des pesticides de mauvaise qualité », a renchéri le ministre.

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a également promis de créer les conditions pour que Loudima soit un centre agréé pour l'intérêt du pays. Selon lui, ils se sont accordés avec le ministre de l'Agriculture non seulement pour l'action de scientifier la zone mais aussi pour le faire comprendre aux producteurs de bien matériel.

Notons que la délégation du Cpac a été conduite par le directeur général à Pointe-Noire pour organiser plusieurs activités, entre autres, les séances de formation en milieu paysan, discussion avec les firmes phytopharmaceutiques qui devront vendre les produits de qualité ainsi que la formation des techniciens.

Lydie Gisèle Oko et Rude Goma



Crédit du Congo

Votre banque à portée de main
24h / 7j

CDCNET

Plus de fonctionnalités
de performance
de sécurité

Particuliers & Entreprises



Virement



Solde temps réel



Relevé des opérations



Chéquier



Autres



Google Play App Store

sav-ebanking@creditducongo.com

www.creditducongo.com



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°008-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-18
« RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT RESPONSABLE DU RSU »**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement un crédit pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de filets sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter le Responsable du Registre Social Unique (RSU).

2. Sous la coordination du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet et la responsabilité directe du Coordonnateur de la Cellule de Gestion du Programme Transferts Sociaux et Monétaires, le Responsable RSU a pour mission principale de : (i) élaborer la stratégie et la politique informatique du secteur de la protection sociale dans le cadre du développement et de la gestion du RSU, (ii) organiser, manager et coordonner les activités de la Cellule Technique du RSU chargée du développement et de la gestion du RSU et de l'ensemble du Système National d'Information de l'Action Sociale, (iii) fournir les prestations attendues en tant que responsable de la production informatique pour le développement de l'ensemble du système, (iv) promouvoir le Registre Social auprès des autorités, des ministères sectoriels, des potentiels programmes utilisateurs et de la population, (v) garantir l'intégrité du système, la protection et la sécurité des données informatiques des ménages, (vi) assurer la production des rapports en lien avec le système d'information Lisungi et le RSU.

3. Le RRSU sera recruté pour une durée d'une (01) année renouvelable, sous réserve de l'évaluation semestrielle et annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.

4. Le RRSU travaillera à Brazzaville, au siège du projet.

Pour conduire cette mission, le RRSU du Projet Lisungi devra :

- Etre titulaire d'un BAC+4 au moins de préférence en informatique ;

- Avoir une expérience de dix (10) ans au moins dans le développement des systèmes d'information et des systèmes de sécurité ;

- Maîtriser le langage et les outils de développement (HTML, XML, JavaScript, Flash, Dreamweaver, Visual basic, MyAdmin, MySQL, PHP, PHP OO, PHPUnit, technologie Ajax, Symfony2, UML, jQuery...);

- Avoir une bonne connaissance de la législation sur la protection des données individuelles;

- Avoir une grande capacité de rédaction et de reporting ;

5. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies à la Section III : Méthodes de sélection agréées Services de consultant du Nouveau cadre de passation des marchés de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016.

6. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi-Système de Filets Sociaux ; curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, copie de diplôme, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 13 août 2018 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature N°008-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-18, relatif au recrutement du coordonnateur de la cellule technique du RSU du projet Lisungi » ; « A n'ouvrir uniquement qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures » :

7. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo).

Tél : 00242 06 664 49 19 / 00242 05 526 52 96 ;
E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

**Fait à Brazzaville, le 23 juillet 2018
Le Coordonnateur,
Alfred Constant KIAKOUAMA.-**

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°007-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-18
« Relatif au Recrutement d'un aide comptable du Projet Lisungi »**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement un crédit pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de Filets Sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter un aide comptable du projet Lisungi.

2. Sous la responsabilité du comptable et la supervision du Spécialiste en Gestion Financière (RAF) l'assistant comptable est chargé de :

- Assister le RAF dans la mise en place du système de suivi financier et comptable du projet ;

- Fournir à partir du système comptable TOM2PRO les informations comptables en relation avec l'inventaire et nécessaires à la préparation des DRF (Demande de Remboursement des Fonds) et les DPD (Demande de Paiement Direct) pour le réapprovisionnement du compte désigné et les paiements directs des fournisseurs et autres prestataires ;

- Assurer la tenue de la comptabilité du Projet Lisungi avec l'appui du comptable conformément aux procédures d'imputation comptable (imputation suivant les codes de la comptabilité générale, analytique, financière, budgétaire) pour les pièces afférentes à l'inventaire ;

- Assurer la saisie au jour le jour de toutes les pièces comptables qui lui sont soumises ;

- Assurer la tenue régulière des registres comptables placés sous sa compétence ;

- Préparer les ordres de paiement à soumettre au contrôle du comptable avant la validation par le RAF, conformément au manuel de procédures ;

- Assurer le classement et l'archivage des pièces justificatives des opérations du projet ;

- Exécuter toutes autres tâches en lien avec sa mission qui lui seront confiées par le RAF.

3. L'aide comptable sera recruté pour une durée d'une (01) année renouvelable, sous réserve de l'évaluation semestrielle et annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.

4. L'aide comptable travaillera à Brazzaville, au siège du projet Lisungi.

5. Pour conduire cette mission, l'aide comptable

du Projet Lisungi devra :

- Etre de nationalité congolaise ;
- Disposer d'un diplôme universitaire (Bac+3 minimum) en comptabilité, gestion ou équivalent ;

- Avoir une expérience minimum de 5 ans de pratique de la comptabilité et de la gestion financière dans des entreprises publiques ou privées, des institutions ou organismes intervenant dans le domaine du développement, des projets, des ONG, etc.

- Avoir une expérience minimum de 3 ans en tant que responsable comptable principal de projet financé par un (des) bailleur(s) de fonds.

- Avoir la maîtrise des logiciels de comptabilité, incluant la maîtrise d'un logiciel intégré de gestion financière de projet type TOM2PRO ;

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies à la Section III : Méthodes de sélection agréées Services de consultant du Nouveau cadre de passation des marchés de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016.

7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi-Système de Filets Sociaux ; curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, copie de diplôme BAC+2 en comptabilité ou diplôme équivalent, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 13 août 2018 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature N°007-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-18, relatif au recrutement d'un aide comptable du projet Lisungi » ; « A n'ouvrir uniquement qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures » :

8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : 00242 06 664 49 19 / 00242 05 526 52 96 ;
E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

**Fait à Brazzaville, le 23 juillet 2018
Le Coordonnateur,
Alfred Constant KIAKOUAMA.-**

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°006-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-18
« RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU PROJET LISUNGI »**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement un crédit pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de Filets Sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter un comptable du projet Lisungi.

2. Sous l'autorité du Coordonnateur et sous la supervision du RAF, le comptable a pour missions principales de (i) tenir la comptabilité du projet dans les conditions et les délais requis pour assurer une bonne visibilité de la gestion comptable et financière, conformément aux principes comptables généralement admis tels qu'ils sont rappelés dans le Manuel de Procédures ; (ii) veiller à la bonne tenue du système d'information et de gestion basé sur le logiciel TOM2PRO.

Plus précisément, sans que ceci soit limitatif, le comptable assistera le RAF dans l'exécution des tâches suivantes :

- élaborer le budget du projet avec le concours des autres responsables et le soumettre aux autorités hiérarchiques compétentes pour approbation ;

- établir les tableaux de trésorerie du budget ;

- contrôler et approuver l'éligibilité des dépenses à effectuer par bon de commande et par bon d'achat par caisse ;

- suivre l'exécution du budget et en rendre compte à l'autorité hiérarchique ;

- assurer la présentation des rapprochements budgétaires mensuels, trimestriels, semestriels, et annuels ;

- assister les auditeurs interne et externe dans leur mission ;

- établir les DRF et les chèques y relatifs ;

- participer, de concert avec le RAF, à la mise en œuvre des recommandations des audits et celles des missions de supervision spécifiques à la gestion comptable et financière ;

- appliquer toutes instructions administratives relatives au service comptable.

3. Le comptable sera recruté pour une durée d'une (01) année renouvelable, sous réserve de l'évaluation semestrielle et annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.

4. Le comptable travaillera à Brazzaville, au siège du projet Lisungi.

5. Pour conduire cette mission, le comptable du Projet Lisungi

devra :

- Etre de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme universitaire (Bac+3 minimum) en comptabilité,

gestion ou équivalent ;

- Avoir une expérience minimum de 5 ans de pratique de la comptabilité et de la gestion financière dans des entreprises publiques ou privées, des institutions ou organismes intervenant dans le domaine du développement, des projets, des ONG, ... ;

- Avoir une expérience minimum de 3 ans en tant que responsable comptable principal de projet financé par un (des) bailleur(s) de fonds.

- Avoir la maîtrise d'un logiciel intégré de gestion financière de projet type TOM2PRO ;

- Démontrer d'une utilisation avérée (au moins 2 ans) du logiciel TOM2PRO ;

- Connaissance des procédures contractuelles et financières applicables aux projets financés par les bailleurs de fonds ;

- Bonne connaissance pratique du système OHADA ;

- Maîtrise de l'outil informatique notamment des tableurs comme Excel.

- Grande disponibilité et capacité de travail ;

- Capacité rédactionnelle et rigueur ;

- Sens aigu des relations humaines et d'esprit d'équipe ;

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies à la Section III : Méthodes de sélection agréées Services de consultant du Nouveau cadre de passation des marchés de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016.

7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi-Système de Filets Sociaux ; curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications pour le poste, copie de diplôme BAC+3 en comptabilité ou diplôme équivalent, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 13 août 2018 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature N°006-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-18, relatif au recrutement d'un comptable du projet Lisungi » ; « A n'ouvrir uniquement qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures » :

8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : 00242 06 664 49 19 / 00242 05 526 52 96 ; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

**Fait à Brazzaville, le 23 juillet 2018
Le Coordonnateur,
Alfred Constant KIAKOUAMA.-**

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo

ward Denis-Sassou-N'Gessou
e - République du Congo



NAVIGUEZ SUR LA
CONNEXION INTERNET
LA PLUS STABLE



LE MONDE DES COMMUNICATEURS

DIASPORA

Ferréol Gassackys plaide pour l'édification permanente des passerelles entre l'Etat et les Congolais de l'étranger

Hors du Congo, le rapporteur de la Commission Affaires étrangères, coopération et Congolais de l'étranger à l'Assemblée nationale multiplie les rencontres avec les acteurs de la diaspora.

Cinq mois après son appel au dialogue à ses compatriotes à Paris, le député du Parti congolais du travail de la circonscription de Poto-Poto 3, en séjour une nouvelle fois en France, a inscrit à son agenda des séances de travail. « Depuis notre dernier passage en France, plusieurs progrès socio-culturels et politiques ont été réalisés », a constaté l'élu, avec la même appétence d'édifier en permanence les passerelles entre l'Etat et les Congolais établis hors du Congo afin de les associer au nouveau Plan national de développement 2018-2022.

Sans procéder à un classement exhaustif, il a rappelé que le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, à l'invitation de son homologue français, a participé à la Conférence sur la Libye ; l'artiste Roga Roga a donné son concert au Palais des congrès de Montreuil et, depuis le mois de mars, les Congolais de France ont eu les premiers passeports issus du système d'enrôlement de Paris, à

l'initiative du nouvel ambassadeur Rodolphe Adada. Des efforts se multiplient pour couvrir à temps les demandes des usagers de la juridiction du vaste territoire juridique allant de la France, Portu-

gal, Espagne, Monaco, en passant par Liechtenstein jusqu'au Vatican en attente de l'agrément. Désormais, avec la diaspora, Ferréol Gassackys désire porter sa réflexion pour le bien-être des générations futures. C'est dans ce contexte qu'il a reçu Chrysostome Nkoumbi-Samba, directeur Conseil et Associé NP consul-

tants, et Dimitri M'Foumou-Titi, président de l'Association développement relations Nord-Sud (ADRNS), en vue de l'organisation du premier colloque parlementaire entre les acteurs, les parlementaires et la diaspora autour des constats, besoins et propositions face à l'exigence d'arrimer le Congo à l'économie numérique

mondiale.

Au cours de cette rencontre «diasporique» prévue sur deux jours, entre les 22 et 24 octobre de cette année, les acteurs de la diaspora et locaux répondront à cette problématique. En amont, ADRNS et Conseil et Associé NP consultants mettront en avant l'importance du digital susceptible de modifier les usages dans l'économie congolaise et sa diversification en impliquant la diaspora avec ses gisements de valeurs en ressources humaines.

Pour les deux membres de la diaspora, ce colloque leur permettra de parler de leurs projets phares. En ce qui concerne Chrysostome Nkoumbi-Samba, sensibiliser à la nécessité impérieuse dans le domaine de la cybersécurité, tant pour les organisations, pour leurs dirigeants que pour l'économie mondiale. De son côté, Dimitri M'Foumou Titi pense susciter l'adhésion des institutions pour le projet « African Valley » déjà présenté en début d'année au parlement européen devant plus de dix-sept parlementaires panafricains.

Marie Alfred Ngoma



Ferréol Gassackys en séance de travail à Paris (DR)

LIBYE

L'ONU salue le redémarrage des opérations de la compagnie nationale de pétrole

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies se sont félicités, le 20 juillet, de l'annonce faite de la reprise des activités de la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC), soulignant qu'elles doivent se dérouler « sans entraves pour tous les Libyens ».

La déclaration est intervenue deux jours après l'exposé fait par le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Libye, Ghassan Salamé, devant le Conseil de sécurité.

Les quinze membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont réaffirmé leur « attachement à la souveraineté de la Libye sur son territoire et ses ressources », soulignant que les ressources pétrolières de ce pays doivent rester sous le contrôle exclusif du NOC. Ils ont également relevé la nécessité pour le gouvernement d'union nationale d'exercer un « contrôle unique et efficace » sur les institutions économiques et financières libyennes, sans préjudice des futurs arrangements en vertu de l'accord politique libyen (APL).

Les membres du Conseil de sécurité ont condamné les attaques menées par le chef militaire, Ibrahim Jadhran, sur les infrastructures pétrolières en juin dernier. Ils ont rappelé à tous les Etats membres de l'ONU la condamnation par le Conseil, dans sa résolution 2362, des exportations illicites de pétrole et ont réitéré leur appel à ces Etats pour qu'ils cessent de soutenir et d'avoir des contacts officiels avec les institutions parallèles qui revendiquent être l'autorité légitime mais qui sont en dehors de l'APL.

Les membres du Conseil ont, par ailleurs, appelé les dirigeants libyens à saisir cette opportunité importante pour résoudre leurs différends à propos de la Banque centrale de Libye, encourageant leur travail vers l'unifi-

cation des institutions du pays dans le cadre de l'APL. Le Conseil de sécurité a également exhorté tous les Libyens à travailler ensemble dans un esprit de compromis pacifique et à engager de manière urgente et constructive les conditions techniques, législatives, politiques et de sécurité requises pour tenir des élections crédibles, inclusives et pacifiques.

La production pétrolière libyenne a été sérieusement réduite suite au bras de fer entre autorités politiques rivales sur la gestion des revenus stratégiques de l'or noir. En proie à une lutte de pouvoir acharnée et plongée dans le chaos depuis la chute en 2011 du régime de Mouammar Kadhafi, la Libye est dirigée par deux entités rivales : le gouvernement d'union nationale, basé à Tripoli, issu d'un processus onusien et reconnu par la communauté internationale, et un cabinet parallèle installé dans l'est, soutenu par le maréchal Haftar. Ce dernier, qui dirige l'autoproclamée Armée nationale libyenne, avait annoncé fin juin qu'il livrait la gestion des installations pétrolières sous son contrôle aux autorités parallèles de l'est, après que ses forces ont chassé des milices locales rivales des terminaux de Ras Lanouf et Al-Sedra, dans la région du Croissant pétrolier.

Les exportations de pétrole libyen ont repris, le 11 juillet, dans le Croissant pétrolier, poumon économique du pays au nord-est.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION DÉPARTEMENT DES YVELINES

Un véhicule utilitaire pour l'association congolaise Dimpa-Iesrm

L'association Mission internationale Dimpa a été sélectionnée pour recevoir un véhicule destiné au centre de formation des enfants sourds et muets de Ouesso, en République du Congo.

mentale, a remis officiellement les clés du véhicule utilitaire à Ange-Laurent Coddy, président de l'association Dimpa-Iesrm. « Ce véhicule servira notamment au transport de matériel et marchandises pour les besoins du centre



Remise officielle des clés du véhicule utilitaire à Ange-Laurent Coddy par Sonia Brau en présence d'Alain Prado, responsable de la logistique et du matériel du SDIS 78 à Trappes (DR)

Le don a été reçu par le Département des Yvelines, dans le cadre de sa Charte pour un don utile et responsable signée avec le service départemental d'incendie et de secours de la circonscription, SDIS 78. A son tour, au terme d'un appel à candidatures, le service de coopération internationale des Yvelines, présidé par Jean-Marie Tetart, a sélectionné et donné ce véhicule à la Mission internationale Dimpa-Iesrm en soutien à son projet au Congo.

Le 18 juillet au siège du SDIS 78 à Trappes, en présence d'Alain Prado, responsable logistique et du matériel, Sonia Brau, conseillère départe-

», a-t-il expliqué. Il a rappelé par la suite que la création du centre avait été soutenue en 2014 et le département des Yvelines est à nouveau sollicité pour participer à une deuxième phase de son développement.

« Les démarches d'acheminement du véhicule jusqu'à Ouesso ont été entamées », a indiqué Ange-Laurent Coddy. « Nous avons la ferme volonté de les mener à bien. Sauf difficulté majeure imprévue, le centre devrait réceptionner sa dotation en principe avant la fin de l'année », espère-t-il vivement.

M.A.N.

PARUTION

Giscard Kevin Dessinga publie «Éloge de la dissidence –Six leçons sur l'histoire de la philosophie»

Paru le 28 juin dernier aux éditions L'Harmattan Paris, collection ouverture philosophique, l'ouvrage de cent treize pages est préfacé par le Pr Marcel Nguimbi et postfacé par Michel Emile Mankessi, enseignant-chercheur à l'Ecole nationale supérieure de l'université Marien-Ngouabi.

"L'antiquité et la naissance de la philosophie de la nature"; "Le Moyen âge et l'irruption de Dieu dans l'histoire des hommes"; "L'humanisme-Renaissance et l'homme au centre des préoccupations"; "La révolution scientifique et le passage de la philosophie de la nature à la science de la nature"; "Aux origines de la modernité et au cœur des temps modernes": la révolution cartésienne (1637) et le passage de l'objectivité à la subjectivité"; "Le XXe siècle (1945) et la substitution de la pensée forte par la pensée faible ou la fin des certitudes"; "L'avenir est ouvert", telles sont les six leçons qui constituent l'ouvrage, en plus de l'introduction et la leçon inaugurale, sans oublier "La dissidence: une philosophie de l'histoire et une histoire de la philosophie", comme postface.

Dans son livre, Giscard Kevin Dessinga présente dans toute son ampleur la diversité de la pensée philosophique dans le respect du pluralisme des doctrines et des courants qui la constituent. Pour lui, l'histoire de la philosophie reçoit un sens à partir de la dissidence. Car la

philosophie ne vit que parce qu'elle renaît régulièrement. Cette renaissance est le résultat d'une remise en cause des doctrines antérieures et apparaît comme la démarche la mieux appropriée pour atteindre la vérité et former l'esprit du temps. La philosophie est une, elle est aussi multiple, explique l'auteur. Préfacant ce livre, le Pr Marcel Nguimbi écrit: « *Eloge de la dissidence, pour ne pas dire Eloge de la rébellion ou tout simplement Eloge de la rupture, ce titre rappelle un livre qui a marqué son temps et l'histoire de l'humanité: "Eloge de la folie" de l'humaniste Erasme de Rotterdam* ».

En effet, si pour Erasme seuls les fous sont de vrais chrétiens, parce que seuls capables de s'ouvrir à l'amour du prochain, de pardonner à leurs ennemis et les seuls qui n'aspirent ni aux richesses ni au pouvoir, disposés à renoncer à tout pour suivre le Christ et capables de transgresser les habitudes sociales pour suivre et vivre de façon radicale et authentique le message du Christ, Giscard Kevin Dessinga, par contre, est convaincu que dans la vie en général, tout comme dans la science et en politique, la dissidence est un facteur de progrès et, seuls les dissidents font avancer les choses. C'est ce qu'il met en exergue dans cet essai, en relisant l'histoire de la philosophie en six leçons.

L'auteur met en lumière les six tournants de l'histoire de la philosophie: le tournant cosmologique



Giscard Kevin Dessinga

de la philosophie avec Thalès de Milet, le tournant théologique au début de l'ère chrétienne, le tournant anthropologique avec l'Humanisme-Renaissance, le passage de la philosophie de la nature à la science de la nature au XVIIe siècle, le tournant gnoséologique et subjectif de la philosophie avec René Descartes, enfin, le tournant relativiste de la philosophie à la fin de la Deuxième Guerre mondiale et qui signe les débuts du postmodernisme. Pour l'auteur, chaque fois qu'il y a rupture et donc changement de perspective, il y a forcément progrès, enrichissement et horizons inédits.

L'auteur d'"Éloge de la dissidence" s'inscrit dans la tradition épistémologique et herméneutique contemporaine inaugurée par de penseurs



tels que Gaston Bachelard, Karl Raimund Popper, Hans Georg Gadammer...

Comme Popper –son « grand-père spirituel et intellectuel », l'auteur est convaincu et, avec des mots qui conviennent, cherche à convaincre que l'histoire du progrès scientifique doit, plus que jamais, se penser, s'expliquer et se comprendre en termes de discontinuité et de «ruptures épistémologiques». Désormais, et le point de vue de l'auteur est ici constant, le développement tant de la pensée que de tous les autres secteurs de l'activité humaine avance par une série de ruptures nécessaires. La notion de rupture ou d'audace prend ainsi toute sa place dans la dynamique de la pensée. Elle devient constitutive

de l'esprit scientifique et un facteur de progrès.

Pour mener à bien sa réflexion, l'auteur est parti de l'histoire de la philosophie, ne pouvant être autrement et ce, de l'antiquité à nos jours. Avec érudition et de façon méthodique, il montre et démontre, exemples à l'appui, que l'histoire de la philosophie n'est rien d'autre que la parabole des dissidences. Quant à la forme, un autre mérite de l'auteur, Dessinga emprunte le style biblique de la création en six jours: « *il y eut un soir, il y eut un matin, ce fut la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, ... dissidence* », écrit-il.

L'auteur

Franciscain, président de la Fondation Notre dame d'Afrique, Giscard Kevin Dessinga est docteur en philosophie, romancier-essayiste et enseignant chercheur à l'Ecole nationale supérieure de l'université Marien-Ngouabi et au Grand séminaire interdiocésain de Brazzaville. Originaire du Congo, il s'abreuve à trois sources: littéraire, théologique et philosophique. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont "Nouvelles perspectives de la démocratie en Afrique" (Mon Petit Editeur, 2017); "Karl Popper ou le rationalisme pluraliste" (Mon Petit Editeur, 2017); "La responsabilité du temps perdu" (Mon Petit Editeur, 2018); "J'enseigne, mais comprennent-ils ?" (Mon Petit Editeur, 2018).

Bruno Okokana



WWF cherche pour le Parc National Ntokou Pikounda

- Un(e) Assistant(e) Financier & Logistique
- Un(e) Chargé(e) de liaison communautaire

Localisation des postes: Parc National Ntokou Pikounda, Département de la Sangha et Cuvette

Les différents profils de poste recherchés rentrent dans le cadre de la mise en œuvre du programme des activités du WWF pour la cogestion avec l'ACFAP du Parc National de Ntokou Pikounda. Les activités de ce programme portent entre autres sur l'amélioration de la protection de la faune, l'amélioration des connaissances biologiques et socio-économiques, la conservation communautaire et la gestion durable de la faune et des ressources naturelles dans et en périphérie du Parc.

Candidature

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumissionner en envoyant:

- Une lettre de motivation
- Un CV détaillé avec au moins 3 références

Les termes de référence des différents postes sont à retirer au bureau de WWF à Brazzaville, sis Immeuble MTN, 2 avenue de la base, 2ème étage (Carrefour Maya-Maya).

Date limite de soumission des candidatures: 20 Août 2018

Le groupe des Universités d'Etat russes RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en français et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

Frais d'études et d'hébergement: de 2500 à 3500 dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Consulat Honoraire de Russie
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tél: +242 055005560
WhatsApp: +375296116171
Email: russkiymir.congo@gmail.com

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
Email: racuscongo@gmail.com

CHRONIQUE

Journées mondiales de la jeunesse

Les jeunes de tous les pays jouissent de deux opportunités majeures pour s'affirmer comme la réelle plate-forme de relais pour une meilleure gestion de notre planète. Il s'agit des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) et de la Journée internationale de la jeunesse. Les JMJ existent depuis 1984 et sont organisées par l'Eglise catholique sur une initiative du Pape Jean-Paul II et dont les premières assises s'étaient tenues au Vatican.

La deuxième opportunité s'est dessinée le 17 décembre 1999, par une recommandation de la Conférence mondiale des ministres de la Jeunesse qui conduisit l'Assemblée générale des Nations unies à l'adopter, en faisant du 12 août la Journée internationale de la jeunesse.

Dans le but d'organiser des activités d'information, cette journée contribue à mieux faire connaître, particulièrement auprès des jeunes, le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 adopté par l'Assemblée générale en 1995.

Les JMJ sont une réelle occasion de rassemblement de jeunes catholiques venus du monde entier pour prier, se rencontrer, célébrer ensemble, se former, témoigner de leur foi.

Que peut-on attendre de ces deux grands-messes ?

Naturellement, il serait vain et redondant d'épiloguer sur le rôle et la place que les jeunes doivent d'autorité occuper, ce qui est déjà bien largement entrepris, cependant, il sied de s'interroger sur leurs aptitudes à prendre ce relais !

Pour cette année, le pape François a placé les JMJ sur la lumière des béatitudes : Heureux les miséricordieux car ils obtiendront miséricorde » (Mt 5, 7).

Le sentiment d'humilité et de partage est-il réellement perçu et partagé ?

Ces journées qui arrivent en conclusion de l'année sainte de la miséricorde et du message d'envoi du pape aux jeunes annoncent la couleur : « Portez la flamme de l'amour miséricordieux du Christ dont parlait saint Jean-Paul II dans les différents milieux de votre vie quotidienne et jusqu'aux extrémités de la terre ». Un beau programme, loin de la morosité du quotidien et des horreurs de l'actualité. Il faut se souvenir qu'en 1995, à Manille, plus de cinq millions de fidèles s'étaient rencontrés pour un des plus grands rassemblements de l'histoire et l'âge moyen très bas des participants (22 ans) permettait d'évoquer un signe de renouvellement très encourageant pour le recrutement de futurs dirigeants des communautés catholiques dans le monde. Les JMJ sont alors instituées pour pérenniser le succès des premières rencontres. Cette idée est à rapprocher aux rencontres européennes de Taizé, créées en 1978, qui présentent des similitudes avec les Jamboree, journées mondiales de la jeunesse scout, créées en 1920.

La Journée internationale de la jeunesse, quant à elle, célèbre le rôle crucial de la jeunesse dans la prévention des conflits en tant qu'agents de changement ainsi que leur contribution à la promotion de sociétés inclusives, à la justice sociale et au développement durable.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 vise à édifier des sociétés pacifiques et affirme qu'« il ne peut y avoir de développement durable sans paix et sécurité. » L'objectif 16 vise ainsi à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous dans un objectif de développement durable et à assurer l'accès de tous à la justice ainsi que la mise en place, à tous les niveaux, d'institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Des discussions thématiques ainsi que des campagnes d'information prennent place dans le monde entier afin d'amener les États membres et le public en général à comprendre les besoins des jeunes, à mettre en place des politiques pour les aider à surmonter les défis qu'ils affrontent mais aussi à les aider dans le processus de prise de décision.

Ils doivent, pour la plupart, souvent réapprendre à vivre ensemble la culture de paix et de non-violence, la démocratie et la citoyenneté mondiale ainsi que le dialogue interculturel.

L'objectif de ces journées est à n'en point douter de promouvoir ou mieux de développer, entre autres, la conscience des jeunes en ce qui concerne leur insertion harmonieuse et cohérente dans la société, d'encourager des programmes gouvernementaux en faveur de la jeunesse et, au-delà, de promouvoir un programme qui s'étale sur les dix domaines prioritaires suivants : l'éducation, l'emploi, la famine et la pauvreté, la santé, l'environnement, l'usage abusif des drogues et autres stupéfiants, la délinquance juvénile, les loisirs sains, les filles et jeunes femmes ainsi que leur participation effective dans la vie de la société et dans le processus de prise de décision.

Les programmes énoncés concernent les jeunes de 15 à 24 ans, particulièrement ceux que leurs conditions de vie fragilisent et qui vivent le plus souvent dans les pays en voie de développement.

Les nombreux projets à l'initiative de jeunes doivent ainsi être valorisés et encouragés. Ces journées sont l'occasion de prendre conscience de l'apport vital de la jeunesse dans le développement des nations.

Ferréol Gassackys

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

La compétition chez les dames débute le 25 juillet

Huit équipes sont en lice pour succéder au Football club féminin La Source, tenant du titre. Contrairement aux éditions antérieures, celle-ci va se jouer en deux phases grâce à la présence de deux nouveaux clubs: les Diables noirs et le FC Epangama.

La date de démarrage du championnat national de football dames a été fixée par la commission ad hoc d'organisation des compétitions nationales. Lors de la première journée, l'Ac Colombe affrontera, au stade Alphonse-Massamba-Débat, le CESB, puis les Diables noirs seront opposés à Royal FC. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, l'AC Léopards recevra le FC Epangama. Le 26 juillet, à 14 h, au stade Alphonse-Massamba-Débat, le FCF La Source jouera contre Rayons du soleil.

La deuxième journée se disputera le 2 août, à Brazzaville. Rayons du soleil accueillera le FC Epangama avant le très attendu FCF La Source-AC Colombe. Le 3 août, le CESB croisera

les Diables noirs et, en seconde explication, Royal FC sera aux prises à l'AC Léopards. Le 10 août, pour le compte de la 3^e journée, les Diables noirs accueilleront le FCF La Source puis l'AC Colombe jouera contre Royal FC. A Pointe-Noire, FC Epangama recevra CESB et AC Léopards sera aux prises à Rayons du soleil. Le match Rayons du soleil-Ac Colombe lancera les débats de la 4^e journée, le 17 août à Brazzaville. Dans l'autre rencontre, Royal FC en découdra avec le FCF La Source. A Pointe-Noire, FC Epangama accueillera les Diables noirs avant AC Léopards-CESB.

Le programme de la 5^e journée réserve aussi des affiches de qualité

comme AC Léopards-Diables noirs puis FC Epangama-AC Colombe, le 24 août à Pointe-Noire. A Brazzaville, le CESB affrontera le FCF La Source puis en seconde rencontre Rayons du soleil sera aux prises à Royal FC.

Les matches de la 6^e journée débiteront le jeudi 30 août, au stade Alphonse-Massamba-Débat, par des rencontres FCF La Source - Epangama puis Royal FC-CESB. Le vendredi, au Complexe sportif de Pointe-Noire, Rayons du soleil recevra les Diables noirs et AC Léopards accueillera AC Colombe.

La dernière journée de la phase aller se jouera le 7 septembre. A Brazzaville, le CESB croisera Rayons du soleil puis en seconde explication, les Diables noirs seront aux prises à AC Colombe. A Pointe-Noire, FC Epangama recevra Royal FC avant AC Léopards-FCF La Source.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Bulgarie, 1^{re} journée, 1^{re} division

Reprise réussie pour le Cherno More Varna. Avec Hugo Konongo titulaire, Varna bat un promu, le Botev Vratsa (2-1). Mené au score depuis la 5^e les locaux ont égalisé grâce à leur international congolais dont le centre est dévié dans ses propres buts par Ivanov (41^e).

Suisse, 1^{re} journée, 2^e division

Lausanne et Igor Nganga, titulaire dans le couloir droit, est tenu en échec à domicile par Kriens (1-1).

Camille Delourme



Hugo Konongo est à l'origine du premier but du Cherno More Varna (DR)

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE JOSEPH KITINA KANDZA



Guy-Gervais Kitina, rédacteur en chef aux Dépêches de Brazzaville, Bienvenu Nganga (Ya Bobo), les enfants Jean Roger Kitina Kandza, Rufine Kandza, Anasthasie Bantsima, Eva Rachele Biayenda informent la famille Mpandzou, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur père et oncle, Joseph Kitina Kandza, décédé le lundi 9 juillet à Brazzaville, se présente comme suit :

lundi 23 juillet :

9h30 : levée de corps à la morgue municipale;

11h00 : recueillement au domicile familial ;

14h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;

16h00 : retour et fin de la cérémonie.

ENJEUX POLITIQUES

L'ONU et l'UA réitèrent leur attachement à l'accord du 31 décembre

Dans un communiqué conjoint publié au lendemain du discours de Joseph Kabila sur l'état de la nation, les Conseils de sécurité des deux organisations ont exhorté les parties prenantes au processus électoral en République démocratique du Congo (RDC) à œuvrer ensemble pour la tenue d'élections le 23 décembre prochain.

Quelques heures seulement après le discours du président Joseph Kabila sur l'état de la nation, prononcé le 19 juillet devant le parlement réuni en congrès, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) ont tenu une réunion au terme de laquelle un communiqué conjoint a été publié. Les deux institutions ont donné, à travers ce communiqué, leur position sur le déroulement du processus politique en RDC à la lumière du discours-bilan du chef de l'Etat. Les deux Conseils ont invité les parties prenantes au processus électoral en



Une vue de la salle de réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies

cours (Gouvernement, Céni, CNSA, société civile) à travailler ensemble pour la tenue d'élections le 23 décembre. Elles leur demandent de rester attachées à l'Accord du 31 décembre 2016, présenté

comme la seule issue viable de la situation politique actuelle. Parant justement de cet accord de la Saint-Sylvestre, l'ONU et l'UA, via leurs Conseils de sécurité et de paix respectifs, se disent disposées

« à prendre des mesures appropriées contre tous les acteurs congolais et tous les autres, dont les actions et les déclarations entraveraient la mise en œuvre de l'Accord et l'organisation des élections ». Elles militent,

pour ce faire, en vue d'un transfert de pouvoir pacifique et démocratique à l'issue des scrutins attendus d'ici à décembre et ce, conformément à la Constitution, à l'Accord du 31 décembre, aux résolutions 2348 (2017) et 2409 (2018) du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance. Les deux organisations soulignent que ces élections devront se dérouler « dans les conditions requises de transparence, de crédibilité et d'inclusivité, y compris la participation pleine et entière des femmes à tous les stades ainsi que l'importance de l'engagement des jeunes ».

Enfin, tout en prenant note des progrès réalisés dans la préparation des élections avec le soutien de la Monusco, les deux Conseils ont exhorté la Céni à poursuivre sa coopération avec la mission onusienne de maintien de la paix tout au long du processus électoral, beaucoup de défis étant encore à relever.

Alain Diasso

ENJEUX DE L'HEURE

Le Pr Elikia Mbokolo menace de se retirer du FCC

L'historien et directeur des études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris, en France, annonce qu'il va se retirer de la plate-forme électorale présidentielle, si jamais Joseph Kabila brigait un troisième mandat.

Lorsqu'il avait signé le 14 juillet la Charte constitutive du

Front commun pour le Congo (FCC), synonyme de son adhésion à cette plate-forme électorale d'obédience présidentielle, le professeur émérite Elikia Mbokolo ne s'imaginait pas l'effet que son acte allait provoquer dans la conscience collective. L'historien s'était mis à dos une frange importante des Congolais qui ai-

ment plutôt le voir œuvrer en dehors des arcanes politiques pour nourrir leurs esprits des analyses objectives, loin de toute pression politique. Nombreux sont ceux qui n'ont pas hésité à exprimer leur déception vis-à-vis de ce grand intellectuel qu'une certaine jeunesse congolaise tient en estime, après son adhésion

au FCC. Dans un pays en manque de repères où l'élite a presque vendu son âme pour des besoins de positionnement politique, Elikia Mbokolo représentait ce qu'il y avait encore de mieux. Avec lui, l'intelligentsia nationale avait encore des ressources pour espérer régénérer en plaçant la science au-dessus des appétences matérielles.

C'est ainsi qu'attaqué dans les réseaux sociaux par certains compatriotes, traité de tous les noms et même de vendu, le professeur a tenu à recadrer les choses dans une récente intervention médiatique en circonscrivant le contexte ayant notamment prévalu à son adhésion au FCC. Ce regroupement politique, dans son entendement, s'inscrit dans la dynamique des activités qu'il a eu à mener, depuis les concertations nationales jusqu'au conclave de la cité de l'Union africaine, lesquelles ont visé l'instauration d'une véritable réconciliation de l'ensemble des Congolais. « Réconciliation ne veut pas dire que tout le monde pense la même chose. Mais ça veut dire pour débattre, on débat dans des espaces prévus pour cela », a expliqué le professeur. Et d'ajou-

ter : « Le FCC est un front. Dans le front, on rassemble un certain nombre d'idées qui sont parfois des idées banales. Première idée, par exemple, la base de notre consensus, qu'on ne se fait pas la guerre pour la politique. Deuxième idée, nous devons maintenir le Congo uni. Troisième idée, nous devons amorcer une vraie politique ». L'une des motivations qui l'ont poussé à rejoindre le FCC, a-t-il dit, est la consolidation de l'unité nationale à laquelle renvoie cette plate-forme au-delà des considérations purement politiques.

Toutefois, ce professeur et directeur des études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris demeure dans l'expectative, autant que des milliers des Congolais, quant à la décision de Joseph Kabila à postuler pour un troisième mandat présidentiel. Dans l'hypothèse où le chef de l'Etat brigait un troisième mandat au mépris de la Constitution et de l'accord de la Saint-Sylvestre, il s'est dit prêt à quitter le navire FCC. « Dans ce cas, beaucoup d'entre nous qui pensons que le deuxième mandat suffit, on sortira de ce front », a-t-il prévenu.

A.D.



Le Pr Elikia Mbokolo

ENVIRONNEMENT

Validation du plan de plaidoyer de la gouvernance forestière

Le document a été approuvé, le 19 juillet à Kinshasa, par les organisations de la société civile oeuvrant dans le domaine, au terme d'un atelier.

Le plan de la gouvernance forestière validé par la société civile est en fait un véritable instrument de plaidoyer, dans le cadre de la réforme globalisante de la gouvernance de ce secteur. Pour sa réussite, les participants à l'atelier souhaitent que toutes les parties prenantes impliquées dans cette gouvernance puissent élaborer une feuille de route pour une réforme globalisante du secteur forestier. Ce document, indiquent-ils, devra être en cohérence et en harmonie avec toutes les autres réformes des lois sectorielles touchant les ressources naturelles et visant l'amélioration des conditions de vie des communautés locales et des peuples autochtones.

La société civile environnementale, fait savoir l'«Agence congolaise de presse» qui donne cette information, estime que des actions isolées tentant de résoudre les problèmes qui se posent dans la gouvernance forestière sont inefficaces face au maintien d'un moratoire vieux de quinze ans sur l'attribution de nouvelles concessions forestières et aux évolutions de processus relatifs à réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, à la foresterie communautaire et aux réformes sectorielles en cours en matières forestière, foncière et d'aménagement du territoire. Pour amener le gouvernement à doter le pays d'un cadre apaisé dans lequel toutes les parties ont droit au chapitre, la société civile a opté pour une approche globalisante du cadre général



La forêt doit être bien protégée

de gouvernance forestière, afin de trouver des solutions durables aux différents problèmes rencontrés à ce jour. Rappelons que ce plaidoyer,

dont le leadership est assuré par la Coalition des femmes leaders pour l'environnement et le développement durable, est motivé par les récentes

évolutions enregistrées dans le secteur de la gouvernance forestière, appelant à sa révision globale.

Blandine Lusimana

EQUATEUR

Le gouvernement s'insurge contre le sabotage des structures de soins

Dans un communiqué qu'il a rendu public, le ministère de la Santé publique condamne sans ambages les actes de destruction de certaines structures de soins ainsi que des agressions dont sont victimes ses agents dans la province.



La destruction de structures des soins des malades d'Ebola ralentit les efforts de lutte contre cette maladie

Les actes de destruction des structures de soins dans la province de l'Equateur, indique la source, sont consécutifs au mécontentement de certains agents de santé ayant contribué à la riposte contre la maladie à virus d'Ebola dans cette partie du pays et qui jusqu'aujourd'hui n'ont pas encore touché leurs primes. Pour le ministère de la Santé, ce retard de paiement est simplement occasionné par de nombreux problèmes auxquels il a été confronté sur le terrain. Il s'agit de la lenteur dans la transmission des listes, l'ajout de personnes fictives, l'existence de doublons, la modification continuelle des listes, la falsification des documents d'identité et le refus de certains agents de s'identifier.

Le communiqué relève qu'«après tous les fonds investis pour l'aménagement et la réhabilitation des structures de santé dans la province de l'Equateur, il est regrettable que des individus n'ayant pas travaillé pour le compte du ministère de la Santé détruisent ces structures, pénalisant ainsi la population qui ne pourra plus être traitée dans un environnement digne et sain ».

Blandine Lusimana

JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE

La RDC U15 football se retire du tournoi

Partis pour Alger afin de prendre part à l'édition des Jeux 2018, les Léopards football de moins de 15 ans retournent au pays sans avoir livré le moindre match.



Les Léopards U15 de la RDC se retirent des JA de la jeunesse Alger 2018

La participation de la jeune sélection de football (moins de 15 ans) de la RDC aux Jeux africains (JA) de la jeunesse à Alger tourne au cauchemar. En fait, les Léopards U15 pourraient regagner le pays sans avoir disputé le moindre match. Ils ont écopé d'un forfait, le 20 juillet, alors qu'ils devraient entrer en lice contre la sélection correspondante de Djibouti. Cette rencontre devrait initialement se jouer le 19 juillet, avant d'être reportée au 20 juillet à 18 h par les organisateurs. Car les cadets congolais sont arrivés à Alger à trois heures du coup d'envoi du match, le jeudi, même s'ils étaient toutefois prêts à monter sur le terrain.

Cependant, les organisateurs ont

reprogrammé le match le vendredi. Et à l'heure du coup d'envoi, ils ont fait volte-face pour infliger un forfait car les Djiboutiens ont refusé de jouer le vendredi. Les dirigeants de la RDC ont mis en exécution leur menace de retirer des jeunes Léopards des Jeux qui ont débuté le 18 et s'achèveront le 28 juillet. Les jeunes joueurs encadrés par le sélectionneur Éric Tshibusu devront donc retourner au pays comme ils étaient partis. Rappelons que les Léopardeaux se sont préparés pendant onze jours au Centre Kurara Mpova de la Fédération congolaise de football association, situé dans la bourgade de Kinkole et au stade des Martyrs avant de s'envoler pour Alger. Éric Tshibusu avait retenu

vingt-quatre joueurs pour cette campagne finalement ratée des Jeux africains d'Alger. Il s'agit notamment de Mindile Ebate Kevin, Lutete Baku, Leganase Mwamba Emmanuel, Mputu Kanga Nathan, Ngona Amani, Zinazi Cleophas Stocker, Kombe Omandji Elie, Bomolo Eyengale Dan, Assana Lesambo Kevin, Malonda Mazela Nephtali, Luyeye Djoni Gradi, Kalume Utshinga Emile. Il y a également Lokombe Kayenga Dieu, Mutumbile Inda Klein, Wenge Mukoko Percy, Makoko Kiese Emma, Mbede Sandja, Maboso Azenge Chalay, Mukandila Mansoni, Nsumbi Kanga, Mumbere Ngoange Alison, Kidiaba Kidiaba, Luiz Gabriel Pereira et Kasereka Masinda.

Martin Engimo

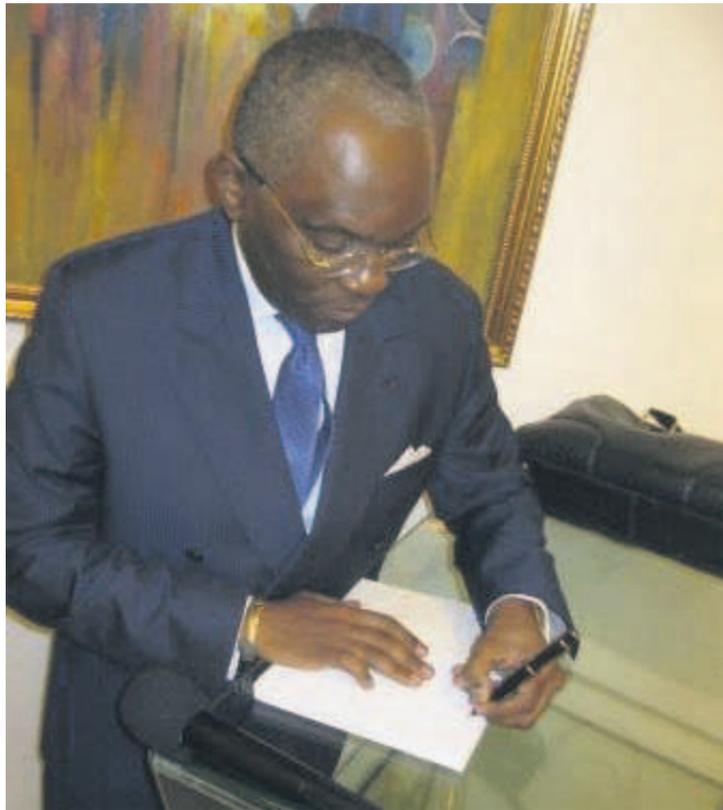
LIVRES

«Le code communautaire Cémac de la marine marchande 2012» présenté au public

Rédigé sous la direction du colonel Éric Dibas-Franck, l'ouvrage qui montre les ombres et les lumières d'un instrument communautaire renouvelé sur quelques-uns des grands problèmes juridiques qu'il pose ainsi que les difficultés de sa mise en œuvre a été dédié, le 20 juillet à Pointe-Noire.

«Le code communautaire Cémac de la marine marchande 2012» est un triangle de la modernité, un acte suprême national.

Les rédacteurs de ce livre, à savoir le colonel Éric Dibas-Franck, Roland Bembelly, Claude Coelho, Jean-Félix Mouthoud-Tchicaya, Gaston Ngamkan, Serge Cyrille Atonfack, Joseph Nguene Nteppe, Patrice Bazolo, Paulette Ngo Mbogba, Elisabeth Wambo Magamgo, se sont volontairement limités aux cinq ans d'ap-



Le colonel Éric Dibas-Franck pendant la dédicace/Adiac

plication de ce code communautaire.

Pendant la dédicace qui a eu lieu à la Chambre de commerce, ces derniers ont donné, de par leurs exposés, un avant-goût de ce livre qui analyse la portée de cet instrument communautaire. En effet, ce livre traite de nombreux problèmes, notamment dans le domaine des saisies de navires, de la législation sur les professions maritimes et éclaire le public sur de nombreuses possibilités d'application de ce code dans le secteur de la manutention portuaire.

Pendant les échanges, le public a été ravi des enseignements qu'apporte cet ouvrage, précisément sur le rôle consultatif confié en la matière à l'autorité maritime compétente, sur le détail systématique des procédures à suivre devant les tribunaux, etc.

Sylvie Tchignoumba, premier

président à la Cour d'appel de Pointe-Noire, a donné l'importance de ce livre qui est d'un apport significatif dans le milieu juridique. Pour elle, l'ouvrage a un avantage d'intégrer certains instruments internationaux, apporte de nombreuses solutions et des définitions importantes qui jusque-là étaient incomprises.

Paru aux éditions L'Harmattan, ce livre de deux cent cinquante-deux pages fait le bilan du code communautaire Cémac de la marine marchande. Il examine en long et en large la situation et les conditions d'application de ce code non seulement de lege lata (la loi telle qu'elle existe) mais aussi de lege ferenda (la loi future). Les auteurs sont particulièrement représentatifs de l'investigation théorique et de la pratique quotidienne du code Cémac.

Hugues Prosper Mabonzo

HUMEUR

Quand des espaces verts créent de l'oxygène dans des villes !

La ville, avec ses multiples pollutions, poussent certaines gens à en créer l'écosystème villageois pour rechercher un cadre de vie agréable, débarrassé des odeurs des industries, usines, fabriques et autres. Et c'est aussi par défaut d'espaces verts que certains citadins caressent parfois l'idée de la villégiature, c'est-à-dire chaque week-end en dehors de la ville pour un repos en campagne.

Aujourd'hui donc, dans les projets cadastraux, une place importante devrait être accordée aux espaces verts pour éviter que nos villes ne deviennent des milieux de suffocation involontaire. En somme, il s'agit de les « campagnariser », en créant des espaces verts dans des endroits publics et même dans des parcelles d'habitation. Nombreux, d'ailleurs, sont ceux qui pensent que la ville de demain portera l'appellation « ville-campagne » car des espaces verts, il y en aura en quantité suffisante dans les villes. C'est le rêve des écologistes.

L'idée même de l'afforestation dans certains endroits de nos villes n'est pas seulement la lutte contre les érosions et glissements de terrains mais aussi une recherche du rétablissement de l'équilibre écologique qui, selon des spécialistes, donne des avantages vitaux à l'homme tout en l'éloignant de l'air impur et pollué de la ville. Sur cette question, Alphonse Allais parle des campagnes qui devraient être construites dans les villes pour pouvoir recréer de l'air pur. Car, selon lui, la ville est moins écologique tandis que la campagne est saine et naturelle.

Ainsi donc à notre humble avis, l'écosystème de la campagne est en train de s'imposer dans toutes les cités urbaines. Ceci à travers l'habitat, l'environnement, l'alimentation et autres. On est donc en droit de se demander si la campagne n'est pas en train de pénétrer en force et utilement dans les villes pour ses avantages bio-naturels. D'où la nécessité de tenir compte des espaces verts quand il s'agit d'élaborer les plans directeurs des villes, sinon elles seront invivables avec des pollutions qui s'accroissent du jour au jour.

Faustin Akono

HANDBALL MASCULIN

Caïman en mise au vert pour le championnat national

L'équipe a choisi la ville de Pointe-Noire pour peaufiner le travail qu'il a commencé à Brazzaville, dans le cadre des préparatifs du championnat national prévu du 29 juillet au 10 août.



L'équipe Caïman après l'entraînement au lycée Poaty-Bernard (Adiac)

Le champion du Congo remettra son titre en jeu dans une semaine à Brazzaville. Conscient de sa mission à cette compétition nationale à double enjeu, Caïman a choisi la ville côtière pour travailler dans la quiétude afin de redresser sa machine qui n'a pas bien tourné pendant le championnat départemental de Brazzaville, à l'issue duquel elle a chuté de deux marches pour la troisième place. Caïman a mené sa campagne de préparation depuis le 16 juillet, au lycée technique Poaty-Bernard. Ces préparatifs sont bonifiés d'un mini-tournoi à quatre équipes qui se déroule du 21 au 24

juillet, au stade Enrico-Mattei, pour permettre au staff technique de cette équipe de corriger ses imperfections. « Nous avons occupé le troisième rang au niveau de Brazzaville à cause des imperfections, indépendamment de notre volonté. Mais les autres ont aussi travaillé d'arrache-pied pour nous renverser au podium. C'est pourquoi nous nous sommes réfugiés à Pointe-Noire pour mieux affûter nos armes afin de défendre le trophée que nous détenons depuis deux ans », a indiqué le capitaine de l'équipe, Frainam Bouye-Mbou. « À Pointe-Noire, nous sommes sur un terrain neutre où

nous avons plus la facilité et l'avantage de rester longtemps groupés tandis qu'à Brazzaville, chacun a une famille qu'il peut de temps en temps visiter », a-t-il ajouté.

D'après lui, l'organisation du mini-tournoi entre son équipe, Patronage, Munisport et Asoc est une chance. « C'est une aubaine, parce que ces équipes participeront également au championnat national. Donc, nous aurons déjà l'avantage de jauger leur niveau afin de corriger nos erreurs », a-t-il dit, avant d'assurer leur public que « Caïman est partie pour le troisième titre d'affilée ».

Rappelons que le championnat national de handball est qualificatif aux championnats africains des clubs. Cependant, l'équipe de Caïman, deux fois championne de suite (2016 et 2017), défendra son titre face à plusieurs challengers dont Étoile du Congo et Petro, respectivement championne et vice-championne de Brazzaville; Patronage et Munisport également championne et vice-championne de Pointe-Noire. Son staff technique est dirigé par Adrien Loufoua, entraîneur principal, Guy Bertrand Mahoungou et Noel Kena, entraîneurs adjoints.

Charlem Léa Legnoki

BIBLIOBUS

Le livre en balade à Pointe-Noire

Initié par l'Institut français du Congo (IFC), le Bibliobus ou bibliothèque itinérante qui dessert tous les quartiers de la ville n'ayant pas de bibliothèques s'est arrêté, le 19 juillet, au siège du groupe K-Musica, à Nkoukou, pour les habitants de ce quartier.

L'accès aux livres est difficile pour les amoureux de la lecture car les bibliothèques sont rares dans les établissements publics et souvent même inexistantes dans leurs quartiers. Le bibliobus lancé par l'IFC est un vrai service de proximité pour la population. Après deux belles années couronnées de succès, l'équipe de la médiathèque de l'IFC a décidé de se remettre en route pour aller à la rencontre des jeunes dans les différents quartiers de Pointe-Noire. Ceux de Nkoukou ont été les premiers à recevoir ce bibliobus, un vrai moment d'engouement pour la lecture avec le livre à la portée de leur main. Au cours de cette activité, ces jeunes ont bénéficié d'un petit cadeau de co-



loriage (feutres, crayons de couleur) pour illustrer leurs créations.

En effet, cette bibliothèque itinérante ne leur a pas seulement permis d'avoir accès

à la lecture mais également à une ouverture aux cultures du monde à travers le livre. L'événement a été aussi marqué par un atelier d'éveil artistique en percussion qui

Un jeune animé par le goût de la lecture / Adiac

a permis à ces jeunes de concilier lecture et tam-tam. Pour Yves Saint Lazard, président du groupe K-Musica, ce bibliobus est un complément mobile de proximité

des bibliothèques et de médiathèques car il permet aux enfants, futurs cadres de demain, d'avoir accès aux livres et surtout de se cultiver.

Interrogée sur cette initiative lancée en 2016, Léa De Haese, chargée de mission livre à l'IFC, a expliqué : « Ce bibliobus sillonne les rues de différents quartiers de la ville afin de permettre aux jeunes d'avoir accès aux livres et de se cultiver. Le but pour nous est d'aller plus loin de l'IFC, notamment pendant la période de vacances scolaires où la plupart des enfants sont sans activités, de découvrir le plus de quartiers et d'apporter un petit moment d'amusement, de joie et de rêve aux enfants. Je remercie le groupe K-Musica, notamment son président Yves Saint Lazard, qui nous a prêté son espace », a-t-elle dit.

Notons qu'en cette période de vacances, le livre sera en balade pendant plus de quatre-vingts jours d'animation dans les quartiers de la ville océane.

Hugues Prosper Mabonzo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepêchesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Savoie-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
logie@lesdepêchesdebrazzaville.fr



ARTS PLASTIQUES

Le peintre Paulo Kapela effectue un retour aux sources

Ancien élève de l'Ecole de peinture de Poto-Poto, le grand artiste angolais a visité, le 19 juillet, le Musée galerie Bassin du Congo où il a admiré les œuvres d'arts exposées, peintes par des grands maîtres.

Accompagné de Dominick Alexander Maia-Tanner, galeriste, conservateur de Ela-Espaço Luanda Arte en Angola et de Diongo Domingos, Paulo Kapela a séjourné pendant cinq jours à Brazzaville. Il y a visité le Musée galerie Bassin du Congo, l'Ecole de peinture de Poto-Poto où il a été formé, la galerie Konongo,

c'est le retour à ses origines », a-t-il ajouté. Paulo Kapela est parmi les grands artistes les plus respectés en Angola, c'est un maître artistique et spirituel pour la jeune génération. Il s'est réjoui des styles utilisés sur les différentes toiles exposées au Musée galerie Bassin du Congo, soulignant qu'elles sont peintes différemment



Le peintre Paulo Kapela (Afiac)

les Ateliers Sahn et les marchés des œuvres d'arts, ...

« C'est une visite de recherche et spirituelle des œuvres d'arts laissées par les artistes peintres disparus et celles des artistes en action afin d'écrire un livre et faire des vidéos pour les conserver », a fait savoir Dominick Alexander Maia-Tanner. « Cette visite est très importante pour Kapela Paulo,

de son style dont la technique est le collage et l'installation. « J'ai vu des techniques différentes sur couteau, pinceau et collage », a-t-il indiqué, ravi de la bonne organisation de cet espace. L'artiste a une façon unique de produire de l'art à travers une combinaison d'objets disparates et la création de nouveaux contextes, a fait savoir Paulo Kapela.

Pour sa part, Dominick Alexander

Maia-Tanner a félicité le travail accompli dans ce musée. « Le travail qui se fait à la Galerie Bassin du Congo est grandiose, ça se voit, la passion et la fierté de voir les choses bien faites », a reconnu le conservateur de Ela-Espaço Luanda Arte, en Angola.

Paulo Kapela avait débuté sa visite à l'Ecole de peinture de Poto-Poto, dans laquelle il a été formé dans les années 1960. Depuis plus de cinquante ans, il n'y avait plus mis pied. Sur place, il a peint une toile qu'il a offerte à cette école.

L'artiste peintre angolais s'est toutefois indigné du manque d'organisation de cette école de renommée internationale. « Il faut arranger cet espace afin qu'il soit propre, appeler les gens à développer les œuvres d'art des illustres grands maîtres disparus, encourager également les formateurs et les artistes peintres à montrer leurs talents à l'étranger », a-t-il plaidé.

Par ailleurs, la délégation a profité de cette visite pour créer une plate-forme de discussion avec le jeune photographe congolais, Baudoin Mouanda, et certains artistes peintres. « On essaie de créer un dialogue, une plate-forme pour travailler et discuter ensemble. Les académiciens disent que pour bien montrer l'Afrique à l'étranger, il faut être unis et forts », a-t-il indiqué.

Né en 1947 à Uige, en Angola, Paulo Kapela vit et travaille à Luanda.

Rosalie Bindika

CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Les pensionnés exposent leurs souffrances à Pierre Ngolo

Une délégation de l'intersyndicale des retraités, conduite par son président Henri Bossenga, a exprimé, le 20 juillet à Brazzaville, leurs peines au président du Sénat.

Les retraités ont informé le président de la chambre haute du parlement qu'ils ont à ce jour quatorze mois d'impayés. « Nous sommes venus faire part de nos malheurs à la représentation nationale », a laissé entendre Henri Bossenga, au cours des échanges. Et d'ajouter : « Le Sénat devrait plaider notre cause auprès du gouvernement. Les dossiers à la CRF n'ont pas évolué depuis fin 2016 et nous sommes éccœurés. Nous enregistrons des décès, des divorces dans beaucoup de foyers », a-t-il ajouté.

Une justice et non une charité

La Fédération des associations des retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) a, en outre, fait savoir que c'est le financement de la structure qui est à l'origine de la situation actuelle. « L'Etat qui doit verser 10% à la CRF ne l'a jamais fait et de nos jours, il n'y a ni cotisation ni subvention de la part de l'Etat. Mais nous osons croire qu'après cette rencontre, les solutions seront trouvées. Nous demandons à l'Etat de faire montre de justice. On ne peut pas arrêter le paiement des pensions. Payer les pensions n'est pas une charité mais une justice », a renchéri le président de cette structure.

Après les avoir écoutés, Pierre Ngolo a reconnu les difficultés des retraités avant de saluer leur esprit de sagesse et de patience. « Lors de la séance des questions orales avec le gouvernement, qui s'est tenue le 23 mars dernier, nous avons listé un certain nombre de préoccupations sociales, dont celle de la pension des retraités de la CRF », a-t-il rappelé à ses interlocuteurs, leur demandant de ne pas croire qu'il s'agit d'une mauvaise volonté quelque part de faire des retraités les marginalisés de la société. « La retraite n'est pas une peine, nous devons nous faire confiance et travailler avec le gouvernement afin de trouver une solution définitive à ce problème. Votre combat est le nôtre. Il faut combattre la crise économique que traverse le pays », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba et Rude Ngoma (stagiaire)

RÉFLEXION

« Trumperies » versus « poutineries »

Que le président Donald Trump rétropédale, comme on dit, devant le tollé général suscité aux Etats-Unis par les propos tenus à Helsinki face au chef de l'Etat russe, Vladimir Poutine, n'a rien qui puisse surprendre. N'ayant toujours pas pris la mesure de la responsabilité qui est la sienne sur la scène internationale et se comportant comme un homme d'affaires prêt à tout pour accroître son capital ou défendre ses intérêts, il a été contraint, sous la pression des puissantes administrations qui l'entourent, de s'excuser publiquement au risque de dégrader encore un peu plus son image et celle de son pays.

Plus les jours passent, en effet, plus il apparaît clairement que les autorités russes ont joué un rôle qui est loin d'être négligeable dans l'élection de Donald Trump, il y a deux ans. Destabilisant la candidate démocrate Hillary Clinton qui, soit dit en passant, aurait sans doute remporté l'élection

si le jeu n'avait pas été faussé, la Russie a joué résolument la carte Trump. Sans doute, mais ceci devra être confirmé par les enquêtes en cours sur le sol américain, parce que Moscou était convaincu que le nouveau locataire de la Maison-Blanche serait pour lui un allié obligé.

Ancien patron du FSB, ex-KGB, la très puissante administration du renseignement de l'Union soviétique, Vladimir Poutine a certainement entre les mains tous les éléments qui lui permettent aujourd'hui de faire pression sur le nouveau président des Etats-Unis. Et il joue cette carte sans le moindre complexe comme on l'a vu à Helsinki lors de sa rencontre avec Donald Trump, puis lors de la conférence de presse qui l'a suivie. Face aux « trumperies » de son interlocuteur, il a joué avec un talent rare ses propres « poutineries » en sachant parfaitement qu'il déclencherait un tsunami politique et médiatique aux Etats-Unis, c'est-à-dire chez le principal adversaire de la Russie.

Ce que laisse apparaître clairement la scène qui s'est jouée sur le théâtre finlandais, c'est que la guerre larvée à laquelle se livrent les deux grandes puissances depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale prend aujourd'hui une autre tournure. Menée d'abord sur le plan militaire avec la constitution de forces nucléaires qui ont failli se heurter de front lors de la crise de Cuba puis se sont neutralisées de facto, elle s'est ensuite déplacée sur le front économique provoquant l'effondrement de l'URSS et l'avènement du système capitaliste qui gouverne aujourd'hui la Russie. Elle gagne présentement le plan diplomatique avec la remise en question, grâce à l'émergence de la Chine, du leadership américain et plus largement de la suprématie occidentale au sein même de la gouvernance mondiale.

En amenant comme il l'a fait Donald Trump à se contredire sous le regard ébahi de la communauté internationale, Vladimir Poutine a abattu l'une des cartes maîtresses de son jeu. Et tout indique qu'il a utilisé pour y par-

venir des arguments contre lesquels son interlocuteur ne pouvait s'élever sans courir le risque de se détruire. Mais il se pourrait bien que la victoire provisoire ainsi remportée provoque aux Etats-Unis même un rejet de Donald Trump dont les effets pourraient vite s'avérer négatifs pour la Russie.

N'oublions pas, en effet, que, d'une part, la très puissante administration américaine ne se laissera pas manipuler très longtemps et se chargera elle-même d'instruire le procès, c'est-à-dire l'« impeachment », qui écartera tôt ou tard Donald Trump de la Maison-Blanche et que, d'autre part, des personnalités comme Hillary Clinton mais aussi et surtout Barack Obama sont en embuscade.

A moins de deux ans de l'élection présidentielle américaine, ce n'est évidemment pas rien pour le parti démocrate qui ambitionne de retrouver la place éminente qu'il occupait ces dernières années dans les institutions américaines.

Jean-Paul Pigasse